

Histoire résidentielle des Franciliens nés entre 1930 et 1950

Catherine Bonvalet, Nicolas Robette

INTRODUCTION

Le processus d'urbanisation de la France contrairement à l'Angleterre a connu un démarrage tardif et une évolution longtemps modérée (Dupaquier et Oldo, 1989). Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la concentration urbaine et la mobilité résidentielle se sont très nettement intensifiées sur le territoire français, la région parisienne étant la principale destinataire de ces mouvements de population (Fenouillet et Madinier, 1996). Dans ce contexte, les cinquante dernières années ont vu la région Île-de-France se transformer profondément, sous l'effet de plusieurs phénomènes : la rénovation de Paris, la densification des banlieues et la disparition des villages ruraux en grande couronne. Ces bouleversements ont modifié la répartition de la population. Entre 1962 et 2007, la population de l'Île-de-France s'est accrue de 40 %, légèrement plus rapidement que celle de la population de la France métropolitaine. La répartition des habitants à l'intérieur de la région Île-de-France s'est, quant à elle, nettement modifiée : d'environ un tiers en 1962, le poids de Paris est inférieur à un cinquième en 2007, ce qui correspond à une baisse de 43 %. Ces évolutions sont en partie liées à la mise en place progressive d'un nouveau mode de vie en périphérie des villes, avec le développement des transports, de l'automobile et la déconcentration des emplois. Les ménages franciliens ont été les acteurs essentiels de ce renversement de modèle urbain (Berger, 2004). Dans les années 1970, après la construction des grands ensembles de la décennie précédente, l'habitat pavillonnaire explose à la périphérie des communes rurales aux marges de l'agglomération parisienne, en un phénomène d'étalement urbain, qui se poursuit au cours de la période récente. L'émergence de nouveaux types d'habitat avec l'édification des HLM, puis des pavillons en périphérie, la diffusion de la copropriété à Paris et en banlieue, le marché du logement s'est détendu et les ménages dont les choix étaient très contraints en début de cycle de vie ont vu la gamme des choix possibles s'élargir considérablement.

C'est pour cette raison que depuis plusieurs décennies, de nombreuses recherches se sont développées en France et en Europe sur le thème des choix résidentiels (Rossi, 1955, Lelièvre et Bonvalet, 1994, Clark et Dieleman, 1996, Mulder et Wagner, 2001). L'analyse des choix en matière d'habitat, de localisation concerne généralement les arbitrages opérés à l'occasion d'un déménagement, de l'achat de la résidence principale, de l'arrivée dans un nouveau quartier. Il s'agit alors de cerner les différents facteurs qui vont intervenir dans la décision dans les limites des ressources disponibles : localisation, statut d'occupation, type et taille du logement, environnement physique et social, équipement, transport, écoles. Pour comprendre les arbitrages effectués à un moment donné, il est nécessaire de les resituer dans la succession des choix de logement et de localisation réalisés au cours de la trajectoire résidentielle et géographique de manière à mieux prendre en compte un ensemble de facteurs susceptibles d'influencer la mobilité. C'est pourquoi depuis une dizaine d'années, les chercheurs se sont intéressés aux trajectoires résidentielles à travers le concept de « Housing Careers » (Myers, 1999, Clark et al, 2003).

Cet article se propose de retracer l'histoire résidentielle des générations habitant Paris et la banlieue nées entre 1930 et 1950 à partir de l'Enquête *Biographies et Entourage* de l'Ined¹. Ces générations ont

¹L'enquête *Biographies et entourage* retrace l'histoire familiale et résidentielle de 2830 enquêtés âgés de 50 à 70 ans et résidant en Île-de-France au moment de l'enquête. Elle recense notamment tous les logements habités plus d'un an par

la particularité d'avoir connu les grands changements urbains qui se sont produits en France avec le renouvellement du parc immobilier: amélioration du confort, diffusion de la propriété, péri-urbanisation. La majorité des enquêtés sont passés du monde rural de leur enfance au monde global du XXI^e siècle. Par ailleurs, ces transformations urbaines ont accompagné les bouleversements qui ont traversé la société aussi bien dans le monde du travail avec la participation massive des femmes que dans la sphère privée (émancipation des femmes, baisse de la fécondité, développement de nouvelles formes familiales).². Il est donc possible de suivre avec l'enquête *Biographies et entourage* comment des générations ont vécu ces changements urbains de leur enfance à nos jours et comment les comportements matrimoniaux ont affectés leurs trajectoires résidentielles et géographiques. En effet, l'échantillon collecté (2 830 personnes) offre la possibilité d'analyser les différentes évolutions – familiale, professionnelle et résidentielle – et de les comparer selon les générations. Et en particulier d'examiner si les générations du baby-boom (nées entre 1946 et 1950) se distinguent dans leur comportement résidentiel et patrimonial des générations nées avant ou pendant la guerre.

Nous étudierons dans un premier temps quelles ont été les trajectoires résidentielles des Franciliens âgés de 50 à 70 ans, en particulier à quel âge ces générations sont devenues propriétaires de leur résidence principale (et /ou éventuellement de leur résidence secondaire). Dans un second temps nous analyserons dans quel espace géographique ces trajectoires se sont déroulées et comment elles ont modifié la répartition spatiale de la population parisienne.

I Trajectoires résidentielles : une complexité de plus en plus grande

1. Une histoire résidentielle marquée par la diffusion de la propriété

Les enquêtés de *Biographies et entourage* ont effectué leurs parcours résidentiel dans un contexte de diffusion de la propriété et d'urbanisation sans précédent³. Ce qui était utopie au XIX^{ème} siècle et demi-échec dans l'entre deux guerres se concrétise enfin au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle (Bonvalet, 1998). En 1954, 34% seulement des ménages étaient propriétaires contre 56% en 2002. Mais cette diffusion de la propriété ne s'est pas faite de manière linéaire (Topalov, 1987). Les années 1950-1963 qui correspondent à la période où les enquêtés plus âgés deviennent indépendants et constituent une famille, se caractérisent par une forte croissance de la production de logements neufs, notamment de logements destinés à la propriété. De nombreux cadres supérieurs et moyens résolvent leurs problèmes de logement en achetant leur résidence principale. Cependant, les types de logement mis sur le marché et les prêts qui les accompagnent favorisent également l'augmentation du nombre de propriétaires parmi les ouvriers et les employés. Cette période est suivie, de 1963 à 1968, d'un fléchissement qui touche toutes les catégories sociales, mais particulièrement les ouvriers. Ensuite la diffusion de la propriété reprend, mais à un rythme moins rapide que celui des années 1950. Les cadres, mais aussi les ouvriers qualifiés et les contremaîtres, en sont les principaux bénéficiaires, tandis que les ouvriers spécialisés et les manœuvres restent à l'écart de cette croissance. Après 1974 apparaît à nouveau une baisse, bien que la construction de maisons individuelles en accession à la propriété, favorisée par la réforme des aides au logement de 1977, se maintienne, et s'accroisse même au cours des années 1980. Les enquêtés selon les générations vont donc bénéficier de conditions plus ou moins favorables. Les générations nées juste avant la guerre ont profité du contexte très favorable des années 55-65 pour devenir rapidement propriétaires alors que les plus jeunes qui appartiennent aux générations du baby-boom ont eu de moins bonnes conditions en raison du retournement de la

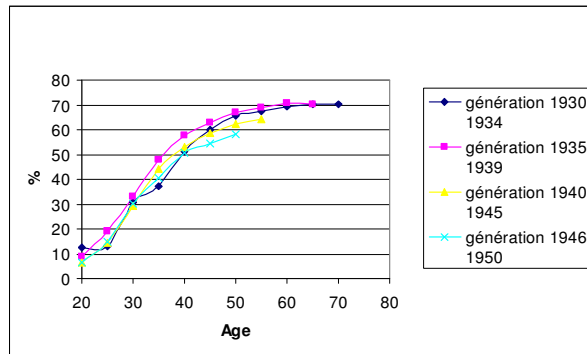
l'enquête ainsi que leur localisation. Nous pouvons ainsi suivre toutes les migrations effectuées au cours du cycle de vie et étudier comment la répartition de cette génération dans l'espace parisien s'est modifiée avec le temps

² L'enquête *Biographies et entourage* a été collectée par l'Institut National d'Études Démographiques de mars 2000 à septembre 2001. Elle reconstruit les histoires familiales, résidentielles et la vie active de 2830 Franciliens nés entre 1930 et 1950, ainsi que celles de leurs parents, conjoints, frères et sœurs, mais aussi de leurs enfants et petits enfants. Cet échantillon aléatoire tiré du recensement de 1999 est représentatif de la population résidente en Île-de-France de ce groupe d'âge. L'enquête a reçu le soutien financier de la CNAF - Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la CNAV - Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la DPM - Direction de la Population et des Migrations, la DREES - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, la DREIF - Direction Régionale de l'Équipement d'Île-de-France, l'IAURIF - Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France, l'ODEP Mairie de Paris - Observatoire du Développement Économique Parisien, la RATP - Régie Autonome des Transports Parisiens et le Ministère de la Recherche, Action Concertée Incitative Ville.

³ A 10 ans, 38% des enquêtés qui vivaient dans leur famille avaient des parents ou grands parents propriétaires du logement.

conjoncture économique et du ralentissement de l'inflation (Graphique 1). En effet, les générations nées entre les deux guerres sont celles qui vont profiter de toutes les transformations des modes de financement du logement. A partir des années 50, le crédit se développe avec les prêts du Crédit foncier et les ménages qui au départ étaient réticents à l'idée même de crédit se laissent d'autant plus séduire par l'accession à la propriété que la loi de 1948 met fin au blocage des loyers (Loiseau, Bonvalet, 2005).

Graphique 1 : Taux de propriétaires selon l'âge et la génération



A 35 ans, 48% des enquêtés nés entre 1935 et 1939 sont déjà propriétaires contre 40% de ceux de la génération du baby-boom. Ces différences subsistent puisque à 50 ans, le taux de propriétaires chez les plus âgés s'élève à plus de 66% contre 58% chez les plus jeunes (1946-1950). Mais, contrairement aux générations 1930-1934, les plus jeunes ont pu bénéficier dès le début de leur trajectoire résidentielle des nouveaux logements HLM construits à partir de la fin des années 1950 (à 25 ans, on trouve 10% parmi les générations du baby-boom contre 3% des générations 1930-1934).

Les propriétaires à la date de l'enquête présentent des caractéristiques démographiques, familiales et sociales que l'on peut facilement repérer à l'aide d'un modèle de régression logistique (Tableau 1). Comme on pouvait s'y attendre les couples, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires sont plus souvent propriétaires, tout comme les habitants de la Grande Couronne. Un nombre élevé d'enfants, les aléas de la vie conjugale (le fait d'avoir vécu dans une famille recomposée), l'origine étrangère ont un effet négatif sur la probabilité d'être propriétaires. Les générations du baby-boom apparaissent bien toutes choses égales par ailleurs moins propriétaires que les enquêtés nés avant ou pendant la guerre.

Toutefois la constitution d'un patrimoine immobilier ne passe pas forcément par l'achat de la résidence principale. Il existe d'autres logiques qui comportent leur part de rationalité. La non-propriété de la résidence principale peut s'expliquer par la possession d'autres biens immobiliers. Il s'agit d'un choix particulièrement manifeste pour les étrangers résidant en Région parisienne. Après une durée de séjour en France qui atteint pour certains 20 à 30 ans, ils accordent à la propriété un sens particulier. Ainsi s'exprime un désir de retour au pays d'origine où ils ont constitué leur patrimoine immobilier. On observe ce comportement plus spécifiquement chez les Portugais (61% ont une résidence secondaire) (Villanova, Bonvalet, 1999). D'autres logiques coexistent, même si elles restent minoritaires.

Pour certains ménages, la propriété de la résidence principale est moins attractive que la localisation du logement dans le centre-ville, car l'achat d'un logement risque de se traduire par un départ en banlieue. D'autres, bénéficiant d'un loyer peu élevé, ou étant logés à titre gratuit, en profitent pour investir dans un bien immobilier différent de leur résidence principale. C'est ainsi que plus de la moitié des enquêtés logés gratuitement (54%) sont propriétaires d'une résidence secondaire (contre 31% des locataires du secteur libre et 37% des propriétaires), c'est encore le cas de 25 % des enquêtés habitant un HLM.

Si l'on calcule, pour l'ensemble des enquêtés, un nouveau taux de propriété incluant les résidences secondaires, on obtient le pourcentage de 75% de propriétaires pour l'ensemble des enquêtés de

Biographies et Entourage. On observe les mêmes différences entre générations, les plus jeunes étant moins propriétaires que les générations précédentes. A l'aide d'un modèle de régression logistique, il est possible de caractériser les enquêtés possédant une résidence secondaire : il s'agit effectivement plus souvent de couples ayant eu des enfants, appartenant aux catégories diplômées, propriétaires d'appartements ou encore de personnes logées gratuitement. Ils vivent plus fréquemment à Paris ou en petite Couronne. Si la nationalité n'intervient pas en tant que telle, c'est en raison de la très grande diversité de comportements entre ressortissants d'Europe et des autres pays.

Tableau 1 : Caractéristiques des enquêtés propriétaires d'une résidence principale

| Variables | Hommes | | | Femmes | | |
|--|------------|------------|-----|------------|------------|-----|
| | % observés | Odds ratio | | % observés | Odds ratio | |
| Lieu de naissance | | | | | | |
| - Ile de France | 69 | Ref | | 71 | Ref | |
| - Province | 67 | 0.84 | | 69 | 0.52 | |
| - Etranger | 42 | 0.53 | *** | 51 | 10.96 | *** |
| Catégorie professionnelle | | | | | | |
| - Artisans-Prof. Lib. | 73 | 4.38 | *** | 61 | 0.95 | |
| - Cadres supérieurs | 77 | 7.06 | *** | 76 | 2.70 | *** |
| - Prof.intermédiaires | 70 | 3.65 | *** | 70 | 1.61 | *** |
| - Employés | 47 | 1.52 | ** | 61 | Ref | |
| - Ouvriers | 39 | Ref | | 48 | 0.54 | ** |
| - Autres inactifs | 49 | 1.26 | | 68 | 1.23 | |
| Lieu de résidence | | | | | | |
| - Paris | 46 | Ref | | 54 | Ref | |
| - Petite Couronne | 51 | 1.86 | *** | 64 | 2.81 | *** |
| - Grande Couronne | 73 | 5.24 | *** | 74 | 1.84 | *** |
| Génération | | | | | | |
| - 1930-1934 | 67 | Ref | | 71 | Ref | |
| - 1935-1939 | 66 | 0.79 | | 71 | 0.90 | |
| - 1940-1945 | 63 | 0.79 | | 67 | 0.67 | ** |
| - 1946-1950 | 52 | 0.38 | *** | 59 | 0.46 | *** |
| Vie en couple | | | | | | |
| - Oui | 63 | Ref | | 73 | Ref | |
| - Non | 42 | 0.36 | *** | 51 | 0.35 | *** |
| Nombre d'enfants | | | | | | |
| - 0 | 53 | 1.12 | | 63 | 0.99 | |
| - 1 ou deux | 67 | Ref | | 71 | Ref | |
| - 3 ou 4 | 54 | 0.67 | *** | 62 | 0.65 | *** |
| - Plus de 4 enfants | 42 | 0.57 | ** | 45 | 0.39 | *** |
| A recomposé une famille à un moment | | | | | | |
| - Oui | 63 | 0.74 | ** | 69 | 0.65 | *** |
| - Non | 49 | Ref | | 54 | Ref | |
| Nombre de logements indépendants habités | | | | | | |
| 1-2 logements | 70 | Ref | | 69 | Ref | |
| 3-6 logements | 57 | 0.60 | *** | 67 | 0.98 | |
| Plus de 6 logements | 59 | 0.62 | ** | 59 | 0.88 | |

Source : Enquête Biographies et entourage

*** significatif à 1% ** significatif à 5% * significatif à 10%.

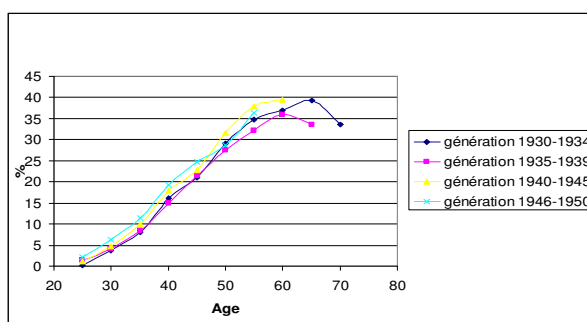
Toutefois l'analyse par âge et par génération montre qu'à 50 ans les générations nées après 1940 ont un taux de détention de résidences secondaires légèrement supérieur aux autres. Les générations du baby-boom, moins propriétaires de leur résidence principale à 50 ans que les autres générations, détiennent plus souvent à cet âge une résidence secondaire. Une partie d'entre eux devant l'augmentation des prix des logements en Région Ile de France ont préféré (ou été contraints de) rester locataires et ont reporté leur investissement immobilier sur la résidence secondaire, moins chère en province. Le graphique 2 montre clairement que l'acquisition d'une résidence secondaire intervient surtout entre 40 et 60 ans. Après cet âge, la courbe décroît, traduisant ainsi des mouvements de patrimoine et sans doute une désaccumulation en fin de cycle de vie parmi les générations nées entre 1930 et 1939.

Tableau 2 : Taux de propriétaires d'une résidence secondaire à l'enquête selon la génération et le statut d'occupation

| Génération | % de Propriétaires de résidence secondaire | | | | | % propriétaires (+ résidences secondaires) |
|------------|--|-------------------------|----------------|---------------|----------|--|
| | Propriétaire | Locataire Secteur libre | Locataires HLM | Logés gratuit | Ensemble | |
| 1930-1934 | 41 | 37 | 24 | | 39 | 80 |
| 1935-1939 | 39 | 32 | 30 | | 37 | 79 |
| 1940-1945 | 40 | 36 | 23 | - | 38 | 77 |
| 1946-1950 | 31 | 26 | 25 | | 31 | 69 |
| Ensemble | 37 | 31 | 25 | 54 | 35 | 75 |

Source : Enquête Biographies et entourage ; effectifs pondérés.

Graphique 2 : Taux de propriétaires de résidences secondaires selon l'âge et la génération



Source : Enquête Biographies et entourage ; effectifs non pondérés ;

2. Des trajectoires résidentielles de plus en plus complexes

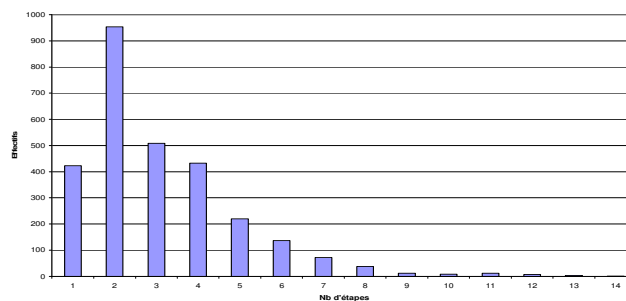
2.1 Une diversité de trajectoires résidentielles...

Les résultats que nous venons de présenter offrent une vision assez simple : à 50 ans les ménages enquêtés ont, depuis leur premier logement indépendant, occupé en moyenne un nombre de logements proche de trois et 62% sont propriétaires de leur logement. L'analyse des trajectoires résidentielles révèle une réalité plus complexe. En retenant 6 statuts possibles : propriétaires, locataires privés, locataires HLM, autres statuts (logements gratuits, logements de fonction, logement dans la famille,

hôtels...), logés dans une collectivité, logements transitoires⁴, on obtient 531 trajectoires possibles. Si le nombre d'étapes, c'est-à-dire le nombre de changements de statuts (et non pas de logements) varie de 1 à 14, le graphique 3 montre qu'il existe une très forte concentration autour de deux à trois étapes.

Au-delà de 6 étapes, les trajectoires sont pratiquement le fait de quelques individus, voire d'un individu. C'est pourquoi parmi les 531 trajectoires, nous n'avons retenu que les dix trajectoires les plus fréquentes. Ces dernières représentées dans le graphique 4 correspondent aux parcours de la moitié environ des enquêtés de *Biographies et entourage*. La trajectoire souvent présentée comme typique (ou trajectoire modale, Grafmeyer, 1994) avec le passage du statut de locataire à celui de propriétaire concerne seulement 20% des enquêtés et 25% si l'on ajoute ceux qui ont commencé par une étape comme logés par la famille ou chez l'employeur. Viennent ensuite les enquêtés qui ont eus un seul logement que ce soit en location privée (7%) ou en propriété (7% également).

Graphique 3: Distribution du nombre d'étapes



Source : Enquête *Biographies et entourage*

2.2 ...qui résultent en partie de l'histoire familiale et professionnelle

L'analyse fine des 50 trajectoires les plus fréquentes représentant le parcours de 75% des enquêtés permet d'aller au delà de la simple description en tenant compte outre des caractéristiques classiques (PCS, état matrimonial, diplôme) de plusieurs variables qui se sont révélées pertinentes lors d'exploitations quantitatives ou qualitatives (Bonvalet, 1998). Il s'agit en particulier du lieu de naissance, de la possession d'une résidence secondaire, de l'histoire familiale de l'enquêté. Les trajectoires résidentielles peuvent ainsi être regroupées en 6 classes (Tableau 3)⁵.

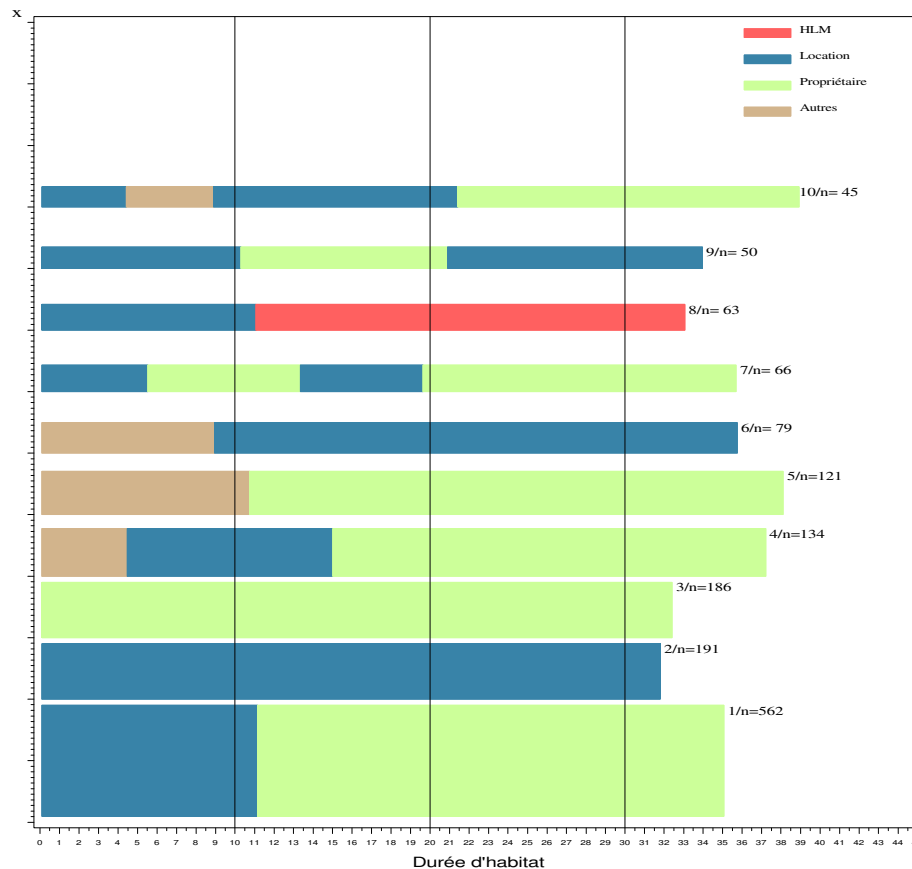
1. La première classe regroupe les trajectoires comportant systématique une étape HLM ou une étape autres statuts comme les logés gratuitement. Ces parcours correspondent plutôt aux itinéraires des ouvriers ou d'employés, ayant trois enfants ou plus souvent d'origine étrangère ne vivant pas en couple au moment de l'enquête. Leur dernier logement est plus fréquemment un appartement de 1 à 4 pièces se situant à Paris ou en Petite Couronne.

⁴ Ont été regroupées sous cette rubrique les périodes de plus d'un an durant lesquelles les enquêtés ont occupés plusieurs logements moins d'un an. Par exemple 3 chambres meublées durant 6 mois, 9 mois et trois mois seront comptabilisées comme une seule période transitoire.

⁵ référence M. Isnard, O. Sautory, Les macros Sas d'Analyse des Données, n°F9405, Série des documents de travail de la division des Statistiques Démographiques et Sociales, INSEE, 1994 et L. Lebart, A. Morineau, M. Piron, Statistique exploratoire multidimensionnelle, 3ème édition, DUNOD, 2000. Nous avons effectué une classification Ascendante Hiérarchique. La stratégie d'agrégation utilisée est la méthode de Ward, basée sur la décomposition de l'inertie du nuage des individus. La distance utilisée est la distance du Chi2.

Les résultats de l'application de la CAH font apparaître un rapport Variance Inter / Variance totale de 54.7%

Graphique 4 : Trajectoires résidentielles les plus fréquentes.



Source : 50% des enquêtés de Biographies et entourage

2. La deuxième classe réunit un ensemble de parcours parfois complexes qui tous aboutissent à la propriété. Ils se caractérisent par la quasi absence de passage par les HLM. On trouve dans cette classe surtout les cadres supérieurs ayant à un moment de leur vie recomposé une famille, de nationalité française. Ils habitent le plus souvent une maison de plus de 4 pièces en Grande Couronne
3. La troisième classe se compose de trajectoires ayant les deux caractéristiques suivantes : elles se terminent toutes par une étape en location (sauf une) et ne comportent aucun logement en propriété ou en HLM. Ces trajectoires sont souvent celles des ouvriers ayant recomposé une famille à un moment de leur existence, mais vivant seul à la date de l'enquête ou de célibataires sans enfant. Ils vivent plus dans des appartements à Paris.
4. La quatrième classe comme la deuxième est une classe de propriétaires, toutefois elle s'en différencie par un passage plus fréquent en HLM et un ensemble de parcours plus linéaires. Elle correspond en fait au trajet « locataires-propriétaires », précédé ou non d'un passage par les HLM ou Autres statuts. L'accession à la propriété est bien l'aboutissement du parcours résidentiel. Les couples mariés avec un ou deux enfants appartenant aux professions

intermédiaires sont surreprésentés. Ils sont logés au moment de l'enquête dans une maison de plus de 4 pièces qui se trouve située en Grande Couronne. Ces couples appartiennent aux générations qui ont profité de « l'âge d'or de l'accession à la propriété », celle née entre 1935 et 1939.

5. La classe 5 regroupe les trajectoires qui se terminent par le statut de locataire souvent après une accession à la propriété. Ces trajectoires correspondent aux personnes ayant connu une séparation et qui souvent ont recomposé une famille au cours du cycle de vie. Au moment de l'enquête elles vivent fréquemment seules dans un petit appartement.
6. Enfin la sixième classe isole les personnes ayant toujours été propriétaires de leur logement. Elles appartiennent plus aux catégories d'artisans et de professions libérales des générations nées entre 1930 et 1939 ayant eu pas ou peu d'enfants. Leur dernier logement se compose d'une maison de plus de 4 pièces.

Tableau 3: Classification des trajectoires résidentielles

| Classe | Trajectoires | Variables surreprésentées | Variables sous-représentées |
|----------|---|--|--|
| Classe 1 | Aut-HLM ; Aut-Loc ; Aut-Loc-HLM; Aut-Pro-Loc ; HLM ; Loc-Aut ; Loc-Aut-HLM ; Loc-Aut-Loc-HLM ; Loc-HLM Pro-Loc; | Appartement, 1-2 ou 3-4 pièces Ouvriers, employés nationalité étrangère, 3 enfants et plus, Paris et Petite Couronne, Non en couple, veuf Génération 46-50 | Maison, Français, Logement de plus de 4 pièces, Cadres Supérieurs ou Professions Intermédiaires, Artisans, Couple, Mariés, Grande Couronne, 1 ou 2 enfants, génération 40-45 |
| Classe 2 | Aut-col-Aut-loc-Pro; Aut-Col-Aut-Pro; Aut-Col-Loc-Pro; Aut-HLM-Pro, Aut-loc-Aut-Loc-Pro; Aut-Loc-Aut-Pro; Aut-Loc-Pro-Loc-Pro; Aut-Pro-Aut-Pro; Aut-Pro-Loc-Pro; Aut-Tra-loc-Pro; Loc-Aut-Loc-Pro; Loc-Aut-Loc-Pro-Loc-Pro; Loc-Aut-Pro; Loc-Col-Loc-Pro; Loc-Pro-Aut; Loc-Col-Loc-Pro; Loc-Pro-Aut; Loc-Pro-Aut-Pro; Loc-pro-Aut-Pro; Loc-Pro-Loc-Pro; Loc-Tra-Loc-Pro; Pro-Loc-Pro; Pro-Loc-pro-Loc-Pro; | Nombre de logements > 6; Nombre de pièces >4; Cadres Supérieurs, Maison, Nationalité française, Remariés, Génération 40-45 ; ayant été dans une Famille recomposée, Grande Couronne, | Nombre de logements <6 ; Nombre de pièces 3 -4 ; Appartement ; Ouvriers, nationalité d'origine étrangère, jamais famille recomposée, génération 46-50 , Petite Couronne. |
| Classe 3 | Aut; Aut-loc-Aut-Loc ; Loc ; Loc-Tra-Loc ; | Appartement, Paris ; Logements 1 à 4 pièces, Célibataire, pas d'enfants, ne vit pas en couple, Génération 46-50, Divorcé, nombre de logements 3 -6 ; Ouvriers, ayant formé une famille recomposée. | Maison, Nombres de pièces > 4 ; n'ayant jamais été dans une famille recomposée, mariés vie en couple, Génération 30-34 ; Nombre de logements >6 ; cadres supérieurs, Génération 30-39 ; Grande Couronne |

| | | | |
|----------|---|--|--|
| Classe 4 | Aut-loc-Hlm-Pro ; Aut-loc-Pro ; AutPro ; Hlm-Loc-Pro ; Hlm-Pro ; loc-Hlm-Loc-Pro ; Loc-Hlm-Pro ; Loc-Pro | Maison, Mariés, Nombre de pièces >4; vie en couple, Un ou deux enfants, jamais dans une famille recomposée, grande couronne, Professions intermédiaires | Appartement, nombre de pièces 1 ou 2, vit pas en couple, Paris, Nationalité étrangère célibataires, divorcés 0 enfants, nombre d'enfants >4 ; nombre de logements 1 à 2 ou >6 , remariés, nombre de 3 à 4 Pièces, ouvriers, , |
| Classe 5 | Aut-Loc-Pro-loc ; loc-Hlm-Loc; loc-Pro-loc; Loc-Pro-loc-Pro-Loc | Nombre de logements >6; Séparés, Appartement, 1 ou 2 pièces, ne vit pas en couple, divorcés, famille recomposée | Logement 3 à 6 ; Pièces >4 Maison, Mariés, vie en couple, génération 30-34, Jamais dans une famille recomposée, |
| Classe 6 | Pro | Un à 6 logements, maison, Français, génération 35-39; Artisan; nombre de pièces >4; pas d'enfants ou un ou deux, génération 30-34, jamais famille recomposée, célibataire. | Nombre de logements >6 ; Appartement, nombre d'enfants 3 -4 ; Nationalité d'origine étrangère, génération 46-50, divorcé, ouvriers, famille recomposée. |

Source : Biographies et entourage . champ 75 % des enquêtés

Pro : propriétaire, Loc :locataire,Aut : autres logements indépendants hormis les propriétaires, locataires et HLM, recouvre les logements gratuits, de fonction,

Col : logements collectifs comme foyer, caserne, hôtels, Tra : recouvre différents logements transitoires occupés sur une période de plus d'un an

Par ailleurs, la classification par génération fait apparaître les grandes tendances qui ont marqué les trajectoires résidentielles au cours du temps : Les générations les plus jeunes ont des parcours de plus en plus complexes⁶. Les classes 3 et 5 qui ne couvraient que 6% des trajectoires des générations nées avant 1940, représentent 15% de celles des générations du baby-boom, alors que la classe 6 des « toujours propriétaires » chute respectivement de 10 à 4%. Par ailleurs, le poids des classes 2 et 4 regroupant les parcours dont la dernière étape est la propriété, a tendance à diminuer des générations les plus anciennes aux plus jeunes.

Tableau 4: Trajectoires résidentielles et générations

| Classe de Trajectoires* | Génération 1930-1934 | Génération 1935-1939 | Génération 1940-1945 | Génération 1946-1950 | Ensemble |
|-------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------|
| Classe 1 | 12 % | 11% | 9% | 13% | 11% |
| Classe 2 | 13 % | 13% | 11% | 11% | 13% |
| Classe 3 | 05 % | 4% | 9% | 11% | 8% |
| Classe 4 | 35 % | 35% | 31% | 32% | 33% |
| Classe 5 | 1% | 2% | 3% | 4% | 3% |
| Classe 6 | 10% | 10% | 6% | 4% | 7% |
| Autres trajectoires | 24% | 24% | 26 | 24% | 25% |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Effectif | 447 | 534 | 804 | 1045 | 2830 |

Source : *Biographies et entourage*

* définie dans la classification (tableau 3)

En fait, plus des ¾ des enquêtés de ces générations ont été à un moment de leur vie propriétaires de leur résidence principale. Alors que la propriété est souvent présentée comme l'étape finale de toute trajectoire résidentielle, force est de constater qu'elle ne l'a pas été pour tous les enquêtés. Un tiers d'entre eux ont quitté à un moment donné le monde des propriétaires pour aller soit dans le secteur locatif privé (20%), dans les HLM (3%) ou vers d'autres statuts (logement chez la famille ou encore logement de fonction près de 8%) ou encore ont connu une période de logements transitoires (2%). Ces changements de statut comme le montrent les caractéristiques des personnes regroupées dans la classe 5 sont très souvent liés à une rupture de la vie conjugale qui entraîne parfois la vente de la maison ou de l'appartement et un retour vers le logement locatif. Mais ces retours peuvent être également le résultat d'une mutation vers Paris, l'obtention d'un nouveau travail dans une autre région. Ainsi les générations du baby-boom ont-elles donc connu un parcours-logement plus chaotique que les générations précédentes liées à une plus grande mobilité professionnelle et familiale.

Toutefois l'analyse de ces parcours-logement ne peut se réduire au simple enchaînement des logements habités, les trajectoires résidentielles devant être resituées dans l'espace dans lequel elles se sont déroulées. Les parcours logement et parcours géographiques constituent des trajectoires liées car le choix d'un logement résulte de l'arbitrage entre différents critères notamment le statut d'occupation, la taille et le type du logement, la localisation.

⁶ On peut pour illustrer la complexité des parcours en citant l'exemple de cet enquêté né en 1945 ayant eu le maximum d'unions observé dans l'enquête *Biographies et Entourage*, soit 11 unions. Son parcours résidentiel: (TRA-LOC-AUT-PRO-AUT-PRO-AUT-LOC) est composé de plusieurs allers et retours entre la location et la propriété, correspondant à des séparations et remises en couple.

II Trajectoires géographiques : un mouvement centrifuge dominant

Cette partie a pour objectif d'étudier ces transformations urbaines, non plus à partir des données des recensements, mais à partir des trajectoires de mobilité résidentielle des enquêtés de *Biographies et entourage*. L'enquête a en effet collecté l'ensemble des logements occupés au moins un an (et leur localisation), de la naissance jusqu'au moment de l'enquête. On peut alors suivre toutes les migrations effectuées au cours du cycle de vie et analyser l'évolution de la répartition dans la région parisienne des générations nées entre 1930 et 1950. Seuls 39 % des enquêtés de la génération 1930-1950 présents en Île-de-France en 2000 sont Franciliens de naissance. Les autres, originaires de province (35 %) ou de l'étranger (24 %), sont arrivés plus tard (Beaufils, Bonvalet, 2006). La migration vers Paris a donc constitué pour la plupart d'entre eux un événement marquant de leur trajectoire, qu'elle se soit passée durant leur enfance ou à l'âge adulte. Leur histoire résidentielle présente la particularité de se situer à la charnière entre deux mondes : le monde rural du début du XX^{ème} siècle qu'ils ont connu enfants et le monde global du XXI^{ème} siècle auquel ils ont contribué.

Dans une première partie, nous étudierons la diversité des trajectoires géographiques des enquêtés à partir du moment où ils ont quitté le domicile de leurs parents, puis nous essaierons dans un second temps de caractériser ces différences de trajectoires selon les populations concernées.

1. Les mouvements migratoires des Franciliens

A partir des années 1960, les trajectoires résidentielles ont bénéficié d'un élargissement considérable de la gamme des types de logements, notamment sous l'effet des politiques de logement ou d'urbanisme : appartements dans les grands ensembles, lotissements de maisons individuelles, logements réhabilités en location ou en co-propriété, nouveaux immeubles collectifs construits à Paris et en proche banlieue... Ces nombreuses opportunités ont engendré de grandes mobilités intra-urbaines, en particulier sous la forme d'un étalement urbain, ainsi qu'une diversification des parcours individuels, comme l'illustrent les trajectoires résidentielles des enquêtés de *Biographies et entourage*, nés entre 1930 et 1950.

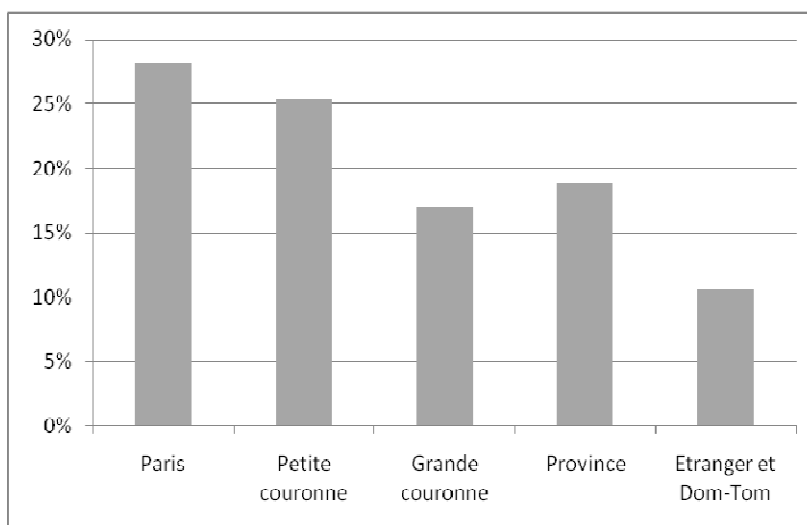
Afin de ne prendre en compte que les arbitrages de localisation effectués par les enquêtés à l'âge adulte, selon leurs parcours familial et résidentiel, on étudie les trajectoires géographiques à partir du premier logement indépendant (c'est-à-dire en dehors du domicile familial, mais pouvant être logé chez l'employeur). On constate alors une importante diversité (Graphique 5) : lorsqu'on retient 5 zones géographiques – Paris, petite couronne, grande couronne⁷, province, étranger/Dom-Tom - on obtient 457 formes de mobilités géographiques distinctes. Parmi les 2822 enquêtés ayant décohabité⁸ : 28% des Franciliens âgés de 50 à 70 ans ont commencé leur parcours de logement indépendant à Paris et 25 % en petite couronne. Les premières installations résidentielles sont légèrement plus nombreuses en province (19%) qu'en grande couronne (17%), l'étranger (ou les Dom-Tom) ne représentant que 11% des enquêtés.

* Nous tenons à remercier tout particulièrement André Wielki, et Aline Bohet pour la réalisation des graphiques

⁷ La petite couronne comprend les départements limitrophes de Paris à savoir les départements 92, 93, 94, la grande couronne réunissant, quant à elle, les départements plus éloignés du 77, 78, 91 et 95.

⁸ Seuls 8 enquêtés sur 2830 n'ont jamais décohabité au moment de l'enquête.

Graphique 5 : Localisation géographique du premier logement indépendant



Source : Biographies et entourage

Champ : 2822 enquêtés ayant décohabité

Certains enquêtés ayant décohabité sont restés longtemps dans la zone géographique de leur premier logement indépendant, tandis que d'autres en ont changé plus rapidement. On peut avoir une idée de ces différences en observant le nombre d'étapes géographiques⁹ après la décohabitation (Tableau 5). Si celui-ci varie de 0 à 14, on observe toutefois une grande stabilité géographique : les $\frac{3}{4}$ des enquêtés ont effectué au maximum trois changements de localisation.

Tableau 5 : Nombre d'étapes géographiques au cours de la vie adulte

| Nombre d'étapes | % | % cumulé |
|-----------------|-------|----------|
| 0 | 0,3 | 0,3 |
| 1 | 30,0 | 30,3 |
| 2 | 29,6 | 59,9 |
| 3 | 16,7 | 76,5 |
| 4 | 11,7 | 88,3 |
| 5 et plus | 11,7 | 94,5 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Source : Biographies et entourage

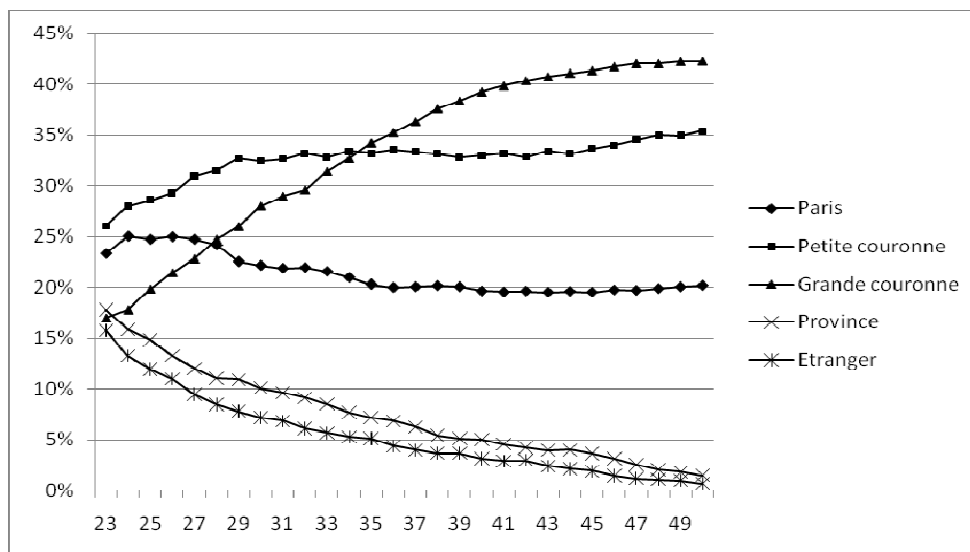
Champ : 2822 enquêtés ayant décohabité

Les changements de localisation apparaissent clairement dans le graphique 6, représentant la répartition des localisations selon l'âge. L'âge à l'origine a été fixé à 23 ans, qui correspond à l'âge moyen à la décohabitation, tandis que 50 ans est l'âge maximal pour lequel on dispose d'informations pour l'ensemble des enquêtés (qui ont entre 50 et 70 ans au moment de l'enquête). Logiquement, la part de logements en province ou à l'étranger (ou dans les Dom-Tom) diminue régulièrement jusqu'à

⁹ Une nouvelle étape correspond à un changement de zone géographique, ces zones étant définies dans le paragraphe précédent.

être presque nulle à 50 ans. Par ailleurs, à 23 ans, près du quart des enquêtés habitaient Paris. Cette proportion est légèrement différente de celle du graphique 1 car un certain nombre d'enquêtés n'ont pas encore décohabité et peuvent ainsi résider en province pour arriver plus tard à Paris dans leur premier logement indépendant. On observe d'ailleurs un léger accroissement de la proportion d'enquêtés vivant dans la capitale durant les premières années. Au-delà, cette proportion diminue faiblement puis reste stable aux environs de 20 % à partir de 35 ans. La proportion d'enquêtés vivant en petite couronne passe d'un peu plus du quart à environ 35 %, l'augmentation se concentrant principalement sur la période avant 30 ans, tandis que le poids de la grande couronne fait plus que doubler : il est de 17 % à 23 ans et de 42 % à 50 ans. Les changements de la répartition spatiale de la population résultent donc de deux mouvements concomitants : d'une part, une partie des provinciaux et étrangers s'installent directement en banlieue, et d'autre part, Paris au fil des années perd une partie de cette génération (mouvement centrifuge).

Graphique 6 : Evolution de la localisation géographique de la population entre 23 et 50 ans



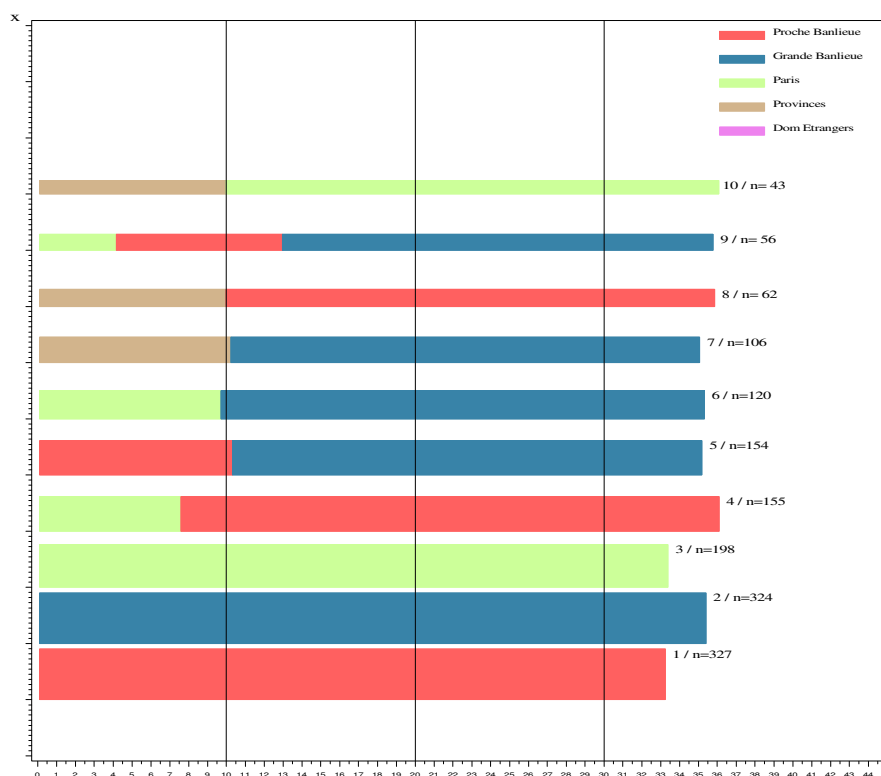
Source : *Biographies et entourage*

Champ : 2822 enquêtés ayant décohabité

Ces évolutions reflètent les changements urbains de l'Île-de-France. En effet, Paris a commencé à se dépeupler en 1921, la tendance s'accroissant nettement à partir de 1954. Aussi est-ce encore le cas dans les années 1960, lorsque la plupart des enquêtés ont quitté le foyer parental. En revanche, la population augmente fortement dans la petite couronne sous l'effet de la construction des grands ensembles¹⁰. La décennie suivante, cette politique est remise en question par la reprise des constructions de maisons individuelles. L'agglomération parisienne s'étend et apparaît alors un phénomène de péri-urbanisation, liée au développement des liaisons ferroviaires et à l'accession à la propriété encouragée par les pouvoirs publics. Les générations enquêtées font partie des pionniers de l'accession à la propriété en périurbain, dont le mode de vie diffère à la fois de celui du monde urbain et de celui du monde rural.

¹⁰ Cela explique les écarts constatés avec l'enquête *Peuplement et dépeuplement de Paris*, menée en 1986 auprès de générations nées entre 1926 et 1935 (Bonvalet, Maison, 1993). D'après cette enquête, au milieu des années 1950, c'est-à-dire lorsque la majorité des enquêtés étaient déjà installés, Paris rassemblait encore 42 % des individus résidant en Île-de-France. Cette proportion n'est plus que de 32 % une décennie plus tard d'après l'enquête *Biographies et entourage*, ce qui traduit le début de la baisse de la population parisienne.

Graphique 7 : Trajectoires géographiques les plus fréquentes



Source : Biographies et entourage

Champ : les 1545 enquêtés ayant l'une des trajectoires les plus fréquentes

Note : La longueur des barres (axe des abscisses) correspond à la durée moyenne des trajectoires de chaque type. La proche banlieue correspond à la petite couronne et la grande banlieue à la grande couronne.

Lecture : 327 enquêtés ont une trajectoire géographique située intégralement en petite couronne, 155 ont commencé leur trajectoire à Paris avant de déménager en petite couronne, etc...

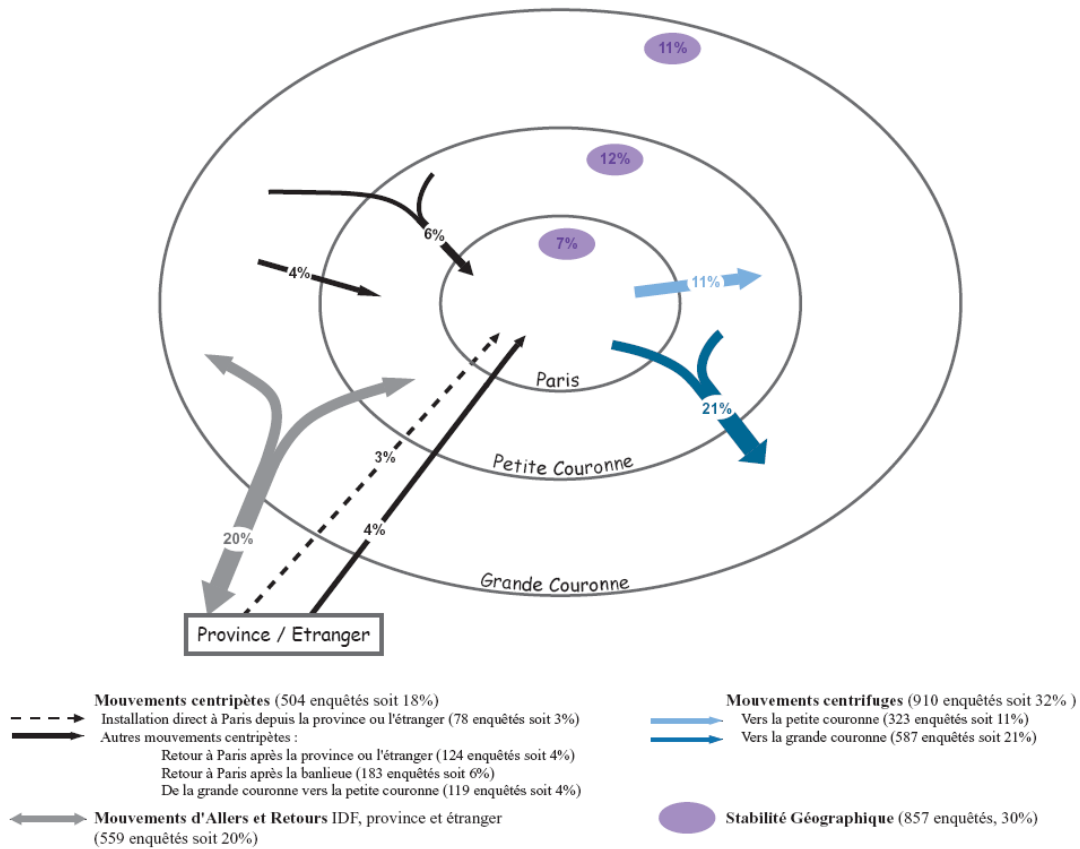
Ce processus de périurbanisation apparaît nettement dans le graphique 7, qui s'intéresse aux trajectoires géographiques les plus représentées au sein de notre échantillon¹¹, couvrant plus de la moitié des parcours des enquêtés (1545). Ce graphique montre l'importance des trajectoires qui se sont effectuées dans la même zone géographique. En effet, les trois types de trajectoires les plus fréquents se sont entièrement déroulés en petite couronne (n=327), en grande couronne (n=324) ou à Paris (n=198). Viennent ensuite les mobilités au sein de la région Île-de-France et les migrations des Provinciaux vers l'agglomération parisienne.

Les résultats précédents ne rendent compte que de la moitié des trajectoires suivies par les Franciliens âgés de 50 à 70 ans, l'autre moitié est le fait d'individus ayant eu des parcours plus complexes avec de nombreux allers et retours que ce soit à l'intérieur de la région ou hors de la région Île-de-France. En fait, si l'on considère maintenant l'ensemble des enquêtés mais en ne retenant que les trois derniers changements d'aires géographiques (graphique 8), les mobilités intra-urbaines en Île-de-France se caractérisent depuis plusieurs années par plusieurs mouvements contradictoires. Le mouvement le plus important est centrifuge : 910 enquêtés (soit 32% de l'ensemble des enquêtés) se sont éloignés du centre de l'agglomération au cours de leur dernière étape, 587 (21%) pour s'installer en Grande

¹¹ Un changement de résidence au sein d'une aire géographique n'est pas comptabilisé, seul l'est celui qui s'accompagne d'un changement d'aire.

Couronne - parmi eux, 201 Parisiens (7%) qui sont partis directement en grande couronne - et 386 qui ont quitté la petite couronne pour la périphérie. Par ailleurs, 323 Parisiens (11%) ont quitté la capitale pour s'implanter en petite couronne.

Graphique 8 : Mobilités intra-urbaines en Île-de-France



Source : Biographies et entourage
Champ : 2830 enquêtés

Le deuxième mouvement géographique correspond à l'enracinement dans la même zone géographique : 857 enquêtés (30%) sont restés stables d'un point de vue spatial : 327 (12%) en petite couronne, 324 (11%) en grande couronne, 198 (7%) à Paris, et 8 n'ont jamais décohabité. Quant au retour au centre de l'agglomération, il concerne 302 enquêtés, soit 11% de l'ensemble de Franciliens âgés de 50 à 70 ans : 119 enquêtés (4%) ont quitté la grande banlieue pour habiter la petite banlieue et 183 individus (6%) ont effectué un retour à Paris. Si on ajoute les 124 ménages franciliens qui après une étape résidentielle en province ou à l'étranger s'installent directement à Paris, on obtient le pourcentage de 10% de retour à Paris. Toutes les autres trajectoires (559 enquêtés ; soit 20%) comportent des allers et retours entre la région Île-de-France et la province ou l'étranger. Le tableau 6 ci-dessous détaille les effectifs concernés par ces différentes mobilités.

Tableau 6 : Mobilités intra-urbaines en Île-de-France

| Mobilités géographiques | Effectifs | Pourcentage |
|--|-------------|-------------|
| <i>Mouvements centrifuges</i> | 910 | 32% |
| vers grande couronne | 587 | 21% |
| vers proche couronne | 323 | 11% |
| <i>Mouvements centripètes</i> | 302 | 11% |
| vers proche couronne | 119 | 4% |
| vers Paris | 183 | 6% |
| <i>Mouvements comprenant allers et retours Île-de-France-province-étranger</i> | 761 | 27% |
| Dont dernier déplacement vers Paris | 202 | 7% |
| <i>Stabilité géographique</i> | 857 | 30% |
| Dont paris | 198 | 7% |
| Dont petite banlieue | 327 | 12% |
| Dont grande banlieue | 324 | 11% |
| Jamais décohabité | 8 | 0% |
| Total | 2830 | 100% |

Source : Biographies et entourage

Champ : 2830 enquêtés

Le tableau 7 montre que contrairement au schéma classique qui ferait passer l'ensemble des ménages par Paris, seulement près de la moitié des enquêtés ont vécu un moment dans la capitale : de grandes différences peuvent être observées. Si la majorité des Parisiens de naissance et les migrants provinciaux et étrangers ont séjourné à Paris, les habitants de la banlieue au contraire sont beaucoup moins nombreux à avoir habité Paris, adultes : 38 % des enquêtés nés en Petite Couronne et 24 % en Grande Couronne. Cela confirme les mouvements centrifuges et les mobilités à l'intérieur d'une même zone géographique hors Paris.

Tableau 7 : Proportion d'enquêtés à avoir vécu dans les différentes régions au cours de la vie adulte, selon l'origine

| | Paris | Petite couronne | Grande couronne | Province | Etranger | Effectif |
|--------------------------------------|-------|-----------------|-----------------|----------|----------|----------|
| Nés à Paris | 56% | 65% | 45% | 17% | 11% | 541 |
| Nés en petite couronne | 38% | 71% | 44% | 13% | 7% | 315 |
| Nés en grande couronne | 24% | 29% | 84% | 12% | 8% | 266 |
| Nés en province | 53% | 57% | 56% | 49% | 19% | 1065 |
| Nés à l'étranger ou dans les Dom-Tom | 51% | 61% | 47% | 24% | 43% | 643 |
| Ensemble | 49% | 58% | 53% | 30% | 21% | 2830 |

Source : Biographies et entourage

Champ : 2830 enquêtés

Lecture : Par exemple, 65% des enquêtés nés à Paris ont vécu au moins 1 an en petite couronne après avoir quitté le domicile parental.

Ces résultats traduisent les mobilités que les générations nées entre 1930 et 1950 ont connues au cours des quarante dernières années. Ils confirment le mouvement centrifuge avec notamment le processus

de périurbanisation, mais révèlent également un phénomène de stabilité à l'intérieur d'une même zone géographique. Quant au retour au centre, il reste très minoritaire avec 6 % de retour à Paris. Reste à savoir quelles sont les personnes qui effectuent ce parcours et si elles sont porteuses de comportements spécifiques ?

Dans cette partie, les changements géographiques n'ont pas pu être appréhendés dans leur ensemble en raison de la complexité des cheminements entre Paris et sa banlieue, la région Île-de-France et la province ou l'étranger. Dans un cas, nous n'avons retenu que les 10 premières trajectoires, dans l'autre, les trois dernières mobilités. Par ailleurs, ces résultats ne nous permettent pas de qualifier les trajectoires et de mettre en évidence la spécificité de certaines trajectoires en fonction du type de population, comme nous allons tenter de le faire dans un second temps.

2. Trajectoires géographiques et différenciation sociale

Une analyse plus approfondie des trajectoires géographiques devrait permettre de dépasser la simple description en tenant compte de caractéristiques classiques (catégories socio-professionnelles, état matrimonial,...) mais aussi de plusieurs variables qui se sont révélées pertinentes lors d'exploitations quantitatives ou qualitatives (Bonvalet, 1998). Il s'agit en particulier du lieu de naissance, des deux derniers statuts d'occupation de la trajectoire résidentielle, de la possession d'une résidence secondaire et de l'histoire familiale de l'enquêté.

Lorsque l'on souhaite caractériser les trajectoires géographiques individuelles à la fois par la période à laquelle s'opère chaque transition d'une étape à une autre, la durée et la succession des étapes observées, le nombre de trajectoires possibles devient rapidement très élevé : les parcours individuels apparaissent très hétérogènes. Il existe pourtant des régularités, certaines trajectoires non identiques masquant en réalité un parcours similaire sur l'ensemble de la période. On a donc utilisé une méthode statistique permettant de prendre en compte l'ensemble des trajectoires, d'en faire une classification et ensuite d'analyser les trajectoires-types obtenues : l'analyse harmonique qualitative¹². Introduite par G. Saporta [1981] et J.C. Deville [1982], elle applique des techniques d'analyse de données (analyse factorielle et classification) à des trajectoires individuelles. L'objectif est de classer l'ensemble des trajectoires géographiques de la population enquêtée selon leur degré de similarité afin d'en réaliser une typologie. Cela est rendu possible par les techniques d'analyse factorielle et de classification, mais nécessite au préalable de coder les trajectoires individuelles de manière adaptée. Le principe de l'analyse harmonique qualitative consiste à découper la période d'observation (ici 23-50 ans) en sous-périodes et de mesurer, pour chacun des individus et chacune des sous-périodes, la proportion du temps passé dans chacun des états (Paris, grande couronne, petite couronne, province, dom-tom étranger)¹³. Les variables ainsi créées sont alors soumises à une analyse factorielle des correspondances, puis à une classification ascendante hiérarchique (voir annexe 1). L'un des principaux avantages de cette méthode est qu'elle permet, en jouant sur les durées des différentes sous-périodes, de donner plus d'importance aux moments de la trajectoire pendant lesquels la densité d'événements est la plus forte. Dans le cas des trajectoires géographiques, on prend ainsi acte du fait que les migrations ont le plus souvent lieu dans la première partie de la vie adulte.

¹² Pour une application récente à des carrières professionnelles, voir (Robette, Thibault, 2008). D'autres applications peuvent être trouvées dans (Degenne *et al.*, 1995) et (Barbary et Pinzon Sarmiento, 1998).

¹³ ce que O. Barbary définit comme une densité de présence des individus.

Tableau 8 : Typologie des trajectoires géographiques

| Classe | Trajectoire-type | | | effectif | % |
|--------|------------------|---------------|---------------------------|----------|-------|
| | de | à | Age médian à la migration | | |
| 1 | Paris | Paris | - | 474 | 16,7% |
| 2 | PC | PC | - | 562 | 19,9% |
| 3 | GC | GC | - | 447 | 15,8% |
| 4 | GC | PC | 30 ans | 92 | 3,3% |
| 5 | Paris | PC | 29 ans | 156 | 5,5% |
| 6 | Paris | GC | 28 ans | 116 | 4,1% |
| 7 | PC | GC | 29 ans | 154 | 5,4% |
| 8 | étranger | IdF | 28 ans | 199 | 7,0% |
| 9 | étranger | IdF | 38 ans | 148 | 5,2% |
| 10 | province | PC | 27 ans | 73 | 2,6% |
| 11 | province | GC | 27 ans | 99 | 3,5% |
| 12 | province | IdF | 38 ans | 228 | 8,1% |
| 13 | IdF | IdF via etg | 37-42 ans | 30 | 1,1% |
| 14 | IdF | IdF via prov. | 34-43 ans | 52 | 1,8% |
| | | | | 2830 | 100% |

Source : Biographies et entourage

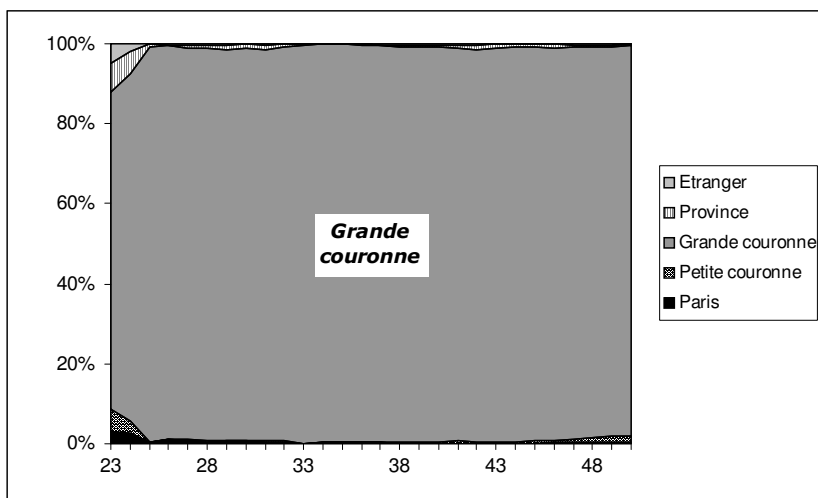
Champ : 2830 enquêtés

Les résultats de l'analyse harmonique orientent vers une partition en 14 classes : on obtient donc une typologie composée de 14 trajectoires-type (Tableau 8). Les 2 grandes caractéristiques des trajectoires intégrées par l'analyse harmonique, la durée et les transitions, se retrouvent dans les principaux facteurs différenciant ces classes. On peut en effet distinguer 4 groupes de trajectoires géographiques, selon leur articulation entre lieu de départ et lieu, le calendrier de la migration intervenant dans un second temps pour différencier certaines classes :

- Un premier groupe (classes 1 à 3) sera constitué de 3 classes d'individus dont la trajectoire géographique est majoritairement stable au sein de l'Île-de-France (à Paris, en petite et en grande couronne – voir graphique 9). Il regroupe la majeure partie des enquêtés (52,4 %) ¹⁴.

¹⁴ On notera que ce premier groupe diffère des chiffres du tableau 3. Dans un cas on trouve 52,4% de trajectoires stables dans l'autre 30. Cette différence s'explique par le fait que, dans l'analyse harmonique, en introduisant la durée on prend en compte parmi les stables des trajectoires quasi-stables. Par exemple un enquêté ayant effectué deux changements géographiques et qui aura passé trois ans à Paris puis 30 ans en Petite Couronne sera considéré comme stable en Petite Couronne alors que dans le graphique 4 et tableau 3 sa trajectoire est comptabilisée dans les mouvements centrifuges.

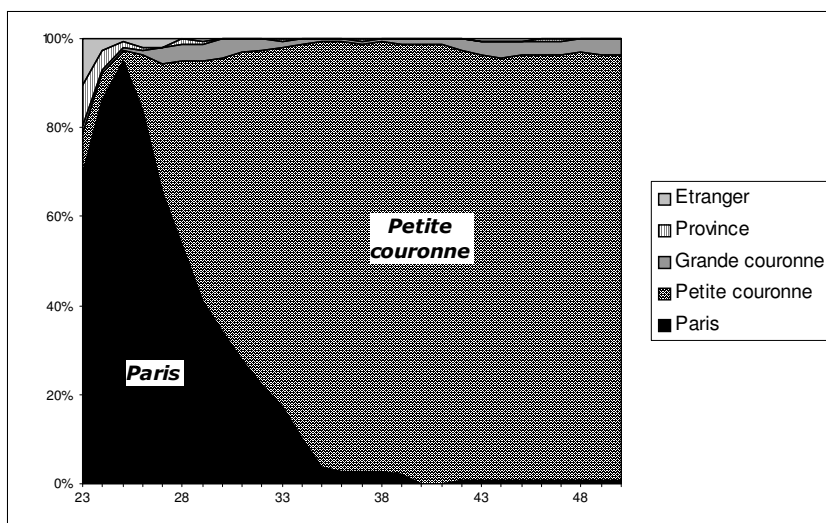
Graphique 9 : Trajectoires géographiques stables en grande couronne (classe 3)



Lecture : à 23 ans, environ 80% des individus de cette classe vivent en grande couronne ; 2 ans plus tard, cette proportion approche les 100%.

- Un second groupe sera constitué de 4 classes de trajectoires situées intégralement en Île-de-France, mais impliquant tout de même un changement de zone (18,3 %) : centripète - de la grande couronne vers la petite couronne (classe 4) - ou centrifuge - de Paris vers la petite couronne (classe 5, voir graphique 10) ou la grande couronne (classe 6) et de la petite couronne vers la grande couronne (classe 7).

Graphique 10 : Trajectoires géographiques de Paris vers la petite couronne (classe 5)

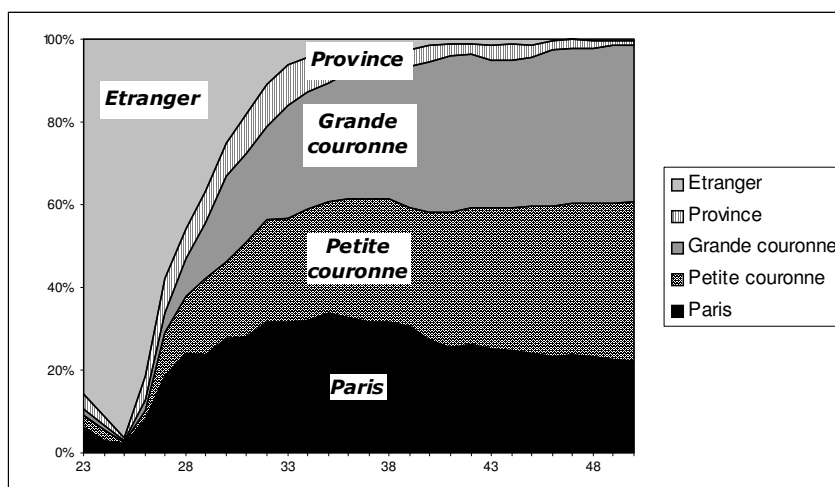


Lecture : à 23 ans, environ 70% des individus de cette classe vivent à Paris, il sont plus de 90% 2 ans plus tard ; cette proportion baisse ensuite de manière continue jusqu'à 35 ans, âge auquel la quasi-totalité des individus de la classe vivent en petite couronne.

- Un troisième groupe agrège 4 autres classes rassemblant des trajectoires géographiques dirigées vers l'Île-de-France (26,4 % des individus), qui se singularisent par leur lieu d'origine (province ou étranger) ou la période de migration (en début ou en fin de trajectoire). Par

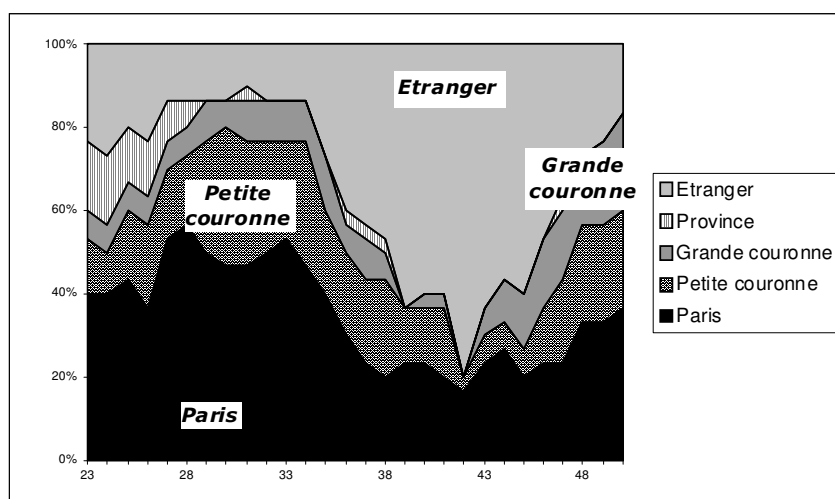
exemple, les classes 8 et 9 impliquent un mouvement de l'étranger vers l'Île-de-France, mais dans la première (voir graphique 11) l'âge médian à la migration est de 28 ans alors qu'il est de 38 ans dans la seconde. De même, dans les classes 10 et 11, la migration - respectivement vers la grande couronne ou la petite couronne- a lieu plus tôt que dans la classe 12.

Graphique 11 : Trajectoires géographiques de l'étranger vers l'Île-de-France vers 28 ans (classe 8)



- Enfin, les deux dernières classes correspondent à des trajectoires géographiques instables (2,9 %) : elles débutent et s'achèvent en Île-de-France, mais incluent un ou plusieurs passages par la province (classe 14) ou l'étranger (classe 13, voir graphique 12).

Graphique 12 : Trajectoires géographiques en Île-de-France avec passage à l'étranger (classe 13)¹⁵



¹⁵ Les chronogrammes des autres classes de la typologie sont présentés en annexe 2.

Les trajectoires-type présentées ici permettent d'identifier des régularités au sein de la diversité des trajectoires individuelles. Cela n'exclut pas cependant une certaine hétérogénéité au sein de chaque classe. Par exemple, certains individus de la classe 6 peuvent ainsi avoir migré de Paris en grande couronne à un autre âge qu'à 29 ans, ou avoir connu une ou plusieurs courtes étapes intermédiaires en petite couronne. Par ailleurs, cette classification fait apparaître des classes stables, d'effectifs différents des analyses descriptives qui la précèdent. Ainsi la classe 2, caractérisée par une stabilité en petite couronne, est constituée d'un effectif de 562 individus (Tableau 5), contre 327 précédemment (Tableau 3). Cette différence s'explique par le fait que seuls 60 % des enquêtés de la classe 2 ont passé l'intégralité de leur trajectoire en petite couronne. Mais parmi les 40 % restant, la petite couronne constitue toutefois la localisation principale, ce qui justifie leur affectation à cette classe par l'analyse harmonique. En effet, plus de trois quarts des individus de la classe 2 ont passé au moins 90 % de leur trajectoire géographique en petite couronne. La prise en compte de la durée permet ainsi de regrouper des itinéraires similaires et de faciliter l'analyse de l'ensemble des trajectoires en identifiant des parcours-type.

Pour la suite des analyses, une typologie en 9 classes a finalement été utilisée, dont la correspondance avec la typologie initiale figure dans le tableau 9, et qui matérialise en plus la constitution des 4 types de mobilité antérieurement décrits. Ces regroupements ont été opérés dans le but de pallier la faiblesse des effectifs de certaines classes, qui aurait pu nuire à la significativité des facteurs explicatifs. Pour faciliter la lecture de ces classes regroupées, un nom leur a été attribué au tableau 5, qui résume le parcours effectué par les individus de ces différentes classes. A noter que parmi les parcours débutés en province, une distinction a été conservée selon que les individus sont arrivés tardivement ou non en région parisienne, car ces deux populations ont des parcours plutôt spécifiques.

Pour déterminer les modalités des variables nominales caractéristiques de chaque classe (et donc faisant l'objet d'une sous-représentation ou sur-représentation dans la classe par rapport à l'ensemble de la population), des valeurs-tests ont été calculées systématiquement. On pourra se reporter à l'ouvrage de L. Lebart, A. Morineau et M. Piron [2000] pour une description de l'utilisation de ces valeurs tests.

Les enquêtés dont la trajectoire s'est déroulée dans une même aire géographique que ce soit Paris (groupe de trajectoires intitulé « Paris ») ou la banlieue (groupes « PC » et « GC ») y ont nés ou alors y ont résidé jusqu'à l'âge de 15 ans. A Paris, l'ancrage géographique va de pair avec un ancrage social avec une surreprésentation des cadres supérieurs issus eux-mêmes d'une famille de cadre à la différence des « enracinés » en banlieue dont l'origine est plus fréquemment populaire et la mobilité faible. Le profil démographique et résidentiel des « Parisiens » se distingue nettement du reste de la population avec une fréquence plus élevée de locataires, de personnes seules (22 % des personnes enquêtées vivant seules se retrouvent dans cette classe) et sans enfant, alors que la petite couronne et la grande couronne abritent les familles propriétaires avec enfants. Ce phénomène est d'autant plus net lorsque la trajectoire a commencé à Paris (groupes « Paban ») ou en province (groupes « Prov1 » et « Prov2 »). Parmi ces derniers (« Prov2 »), sont surreprésentés les cadres avec famille nombreuse qui ont effectué une migration vers la région parisienne après 30 ans et qui ont eu une forte mobilité résidentielle, expliquant ainsi la proportion plus élevée de locataires parmi eux. Les parcours allant de la petite couronne à la grande couronne (groupe « Pgcg ») sont également le fait de familles, mais plus modestes et plus souvent constituées d'un parent isolé avec enfants

Les enquêtés dont la trajectoire commence à l'étranger (groupe « Etg ») sont évidemment des personnes très majoritairement nées à l'étranger ou y ayant vécu à l'âge de 15 ans qui appartiennent aux classes ouvrières plus fécondes, peu diplômées, habitant des logements locatifs Enfin, les enquêtés dont la trajectoire commence et s'achève en Île-de-France avec une ou plusieurs étapes importantes en province ou à l'étranger (groupe « Idfaut ») se distinguent du reste de l'échantillon avec une proportion de cadres supérieurs, et par conséquent de diplômés plus élevés, leur forte mobilité résidentielle étant liée à leur carrière professionnelle.

Tableau 9 : Caractéristiques sur-représentées de la typologie des trajectoires géographiques

| Intitulé du groupe de trajectoires | Trajectoire-type | Classes correspondantes | Caractéristiques sur-représentées |
|------------------------------------|---|-------------------------|--|
| Paris | Toujours à Paris | 1 | naissance à Paris; résidence à 15 ans à Paris; seul; sans enfant; locataire; cadre supérieur; père cadre |
| Pc | Toujours en petite couronne | 2 | résidence à 15 ans en région parisienne; peu diplômé; père ouvrier; faible mobilité résidentielle |
| Gc | Toujours en grande couronne | 3 | résidence à 15 ans en région parisienne; peu diplômé; père ouvrier; faible mobilité résidentielle; pas de résidence secondaire; génération 1940-1945 |
| Pcgc | Mouvement entre petite et grande couronne | 4; 7 | propriétaire accédant; en couple avec enfant(s); famille monoparentale; peu diplômé |
| Paban | De Paris vers petite ou grande couronne | 5; 6 | propriétaire accédant; en couple avec enfant(s) |
| Etg | De l'étranger vers l'Île-de-France | 8; 9 | naissance à l'étranger; résidence à 15 ans à l'étranger; ouvrier; sans diplôme; locataire; plus de deux enfants; forte mobilité résidentielle |
| Prov1 | De province vers l'Île-de-France avant 30 ans | 10; 11 | propriétaire accédant; en couple avec enfant(s) |
| Prov2 | De province vers l'Île-de-France après 30 ans | 12 | cadre supérieur; père cadre; 3 enfants ou plus; forte mobilité résidentielle; locataire |
| Idfaut | Etape(s) en province ou à l'étranger | 13; 14 | diplômé; cadre supérieur; père cadre; forte mobilité résidentielle |

Source : *Biographies et entourage*

Champ : 2830 enquêtés

Cette typologie en 9 classes n'est compréhensible qu'en référence au phénomène de polarisation sociale notamment la gentrification qui s'est développée dans la Région Île-de-France depuis les années 1970-1980. De nombreuses études ont montré qu'à côté de la périurbanisation, dynamique urbaine qui semble se poursuivre pour la Région Ile-de-France, ont émergé d'autres formes d'évolution, notamment les processus de gentrification visibles dans les grandes villes « au point qu'aujourd'hui la gentrification est reconnue comme un élément saillant de la transformation des centres urbains » (Smith, 1999). Au départ, le terme gentrification a été utilisé par Ruth Glass en 1963 pour décrire le processus d'arrivée des classes moyennes dans des quartiers dévalorisés à Londres au lieu d'investir les banlieues et les périphéries selon le modèle dominant d'urbanisation. Si l'ensemble des travaux reconnaissent, d'après Catherine Bidou, que la gentrification est essentiellement le fait des villes anglo-saxonnes, estimant que les villes européennes et latines ont toujours abrité des quartiers bourgeois en centre-ville, les recherches en France, aussi bien qualitatives (Chalvon-Demersay, 1984; Bidou, 1984; Authier, 1993), que quantitatives (Chenu, Tabard, 1993 ; Pinçon, Pinçon-Charlot, 2004) ont mis en évidence que les grandes villes connaissent des transformations sociales se référant plutôt au phénomène d'embourgeoisement (Preteceille, 2007).

À l'origine, le mot embourgeoisement décrivait les changements survenus à la suite de la désindustrialisation des quartiers, par lesquels les nouveaux arrivants issus des classes moyennes remplaçaient les habitants issus des classes laborieuses. Pourtant, ces changements sont allés au-delà de simples mouvements de population. Ils s'accompagnèrent de transformations radicales des quartiers tant du point de vue social qu'architectural. L'embourgeoisement était donc considéré comme un concept théorique important pour expliquer la mobilité sociale comme « un processus impliquant un

changement de la population de telle manière que les nouveaux arrivants sont d'un niveau socio-économique supérieur aux anciens habitants qui va de pair avec un changement » (Clark, 2005, p. 258).

Plus récemment, la gentrification a pris un autre sens et évoque en particulier les relations tissées entre les personnes et les lieux habités. Ce processus d'embourgeoisement ou de gentrification a fait l'objet de beaucoup de débats et récemment d'évaluations critiques (Bidou, 1984 ; Ley 1996 ; Butler 1997 ; Ascher, 1998, Hamnet, 2003 ; Authier 2004; Préteceille, 2007).

Dans leur livre *Sociologie de Paris*, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot décrivent bien ce processus qui a transformé la capitale. En 1962, les cadres supérieurs et professions libérales représentaient 4 % de la population active en France et 9,6 % à Paris. Ces chiffres qui s'élevaient en 1999 respectivement à 12 % et 35,3 %, illustrent bien la surreprésentation des cadres à Paris. Mais comme le précisent Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, ce phénomène d'embourgeoisement n'est pas le fait des beaux quartiers où les cadres étaient déjà très présents en 1962, mais est lié à leur arrivée dans les quartiers autrefois populaires du centre et de l'est de Paris.

Un indicateur permet de prendre bien la mesure de ce processus : le ratio pourcentage de cadres supérieurs sur pourcentage d'ouvriers par arrondissement. Ce ratio traduit l'intensité de la présence de ménages cadres dans la commune par rapport à la part de ménages ouvriers. Pour l'ensemble des arrondissements, ce ratio passe de 0,4 à 3,4 de 1962 à 1999 (soit environ 3 fois plus de cadres que d'ouvriers dans la capitale). Aussi n'est il pas surprenant d'observer que la classe Paris comprend plus fréquemment des cadres supérieurs dont le père était lui-même cadre. Cet enracinement social leur a permis de se maintenir dans la capitale même mariés, alors que parmi les autres classes sociales seuls les célibataires et divorcés à savoir les personnes seules auront plus de chance de vivre à Paris .

Les autres classes sociales originaires de la région ou les cadres supérieurs en ascension sociale ont été contraints, en raison du prix de l'immobilier, de partir en petite couronne ou grande couronne. Ce choix de la banlieue s'est opéré le plus souvent à l'occasion de l'achat du logement après la constitution de la famille, expliquant ainsi la plus forte proportion d'accédants à la propriété et des couples avec enfants dans les classes « Paban » et « Pgc ».

Toutefois, Paris n'est pas la seule commune à se gentrifier, la capitale entraîne dans son sillage les petite et grande couronnes : en effet un certain nombre de cadres notamment de cadres moyens souvent originaires de la province vont s'installer dans des communes proches de la capitale comme Montrouge (Bonvalet, Ogg, 2009), Montreuil (Authier et alii, 2004), où les prix des logements sont restés abordables par rapport à ceux de Paris intra muros. Cette installation des cadres en banlieue, notamment de cadres moyens est liée à l'attrait de la maison individuelle qui ne se dément pas contrairement à ce que l'on aurait pu penser, renforçant ainsi la polarisation sociale des communes de la région Ile-de-France. Habités à vivre dans une maison, les cadres ayant vécu en province choisissent plus fréquemment ce type d'habitat situé hors de la grande ville, parfois très éloigné du centre urbain. ils se retrouvent ainsi dans les classes « Prov1 et « Prov2 ». Ils se différencient ainsi des autres habitants des petite et grande couronnes dont la trajectoire a été stable qui sont plus souvent ouvriers, moins diplômés que l'on trouve dans les classes « PC » et « GC ».

Ces phénomènes d'ancrage et de mobilité ne sont pas sans effet sur l'évolution sociale de la région. En effet, Martine Berger souligne que « la diffusion des cadres supérieurs et moyens – voire des employés – dans les différentes communes périurbaines s'accompagne d'une extension aux communes rurales de processus de ségrégation résidentielle entre classes aisées et couches modestes jusque-là spécifiques aux communes des tissus urbains » (Berger, 2004, p. 72). Ces phénomènes expliquent l'évolution du ratio cadres/ouvriers. Il passe de 1962 à 1999 de 0,20 à 0,96 en petite couronne et de 0,18 à 0,90 en grande couronne. Même si on est loin d'atteindre le ratio de Paris (3,4), le processus de gentrification touche bien certaines communes de la banlieue et de la grande banlieue. Les processus de polarisation ont entraîné de la part des ménages des stratégies d'évitement entre groupes socioprofessionnels, les lotissements se spécialisant en lotissements ouvriers, employés, cadres supérieurs et moyens.

Les résultats de ces analyses permettent de suivre conjointement deux phénomènes qui interagissent l'un avec l'autre. D'un côté, les choix que les ménages ont effectués en matière de localisation ont contribué à transformer l'espace urbain dans le sens d'une plus grande polarisation sociale. De l'autre, la spécialisation sociale des espaces a été renforcée par le tri urbain qui s'est opéré au cours des années, par le jeu des partants et des arrivants. Les cadres ont cherché à rester dans des communes aisées (d'où la majorité de trajectoires stables) que ce soit à Paris pour ceux qui privilégiaient avant tout la centralité et l'accessibilité ou dans les communes aisées de l'ouest parisien pour ceux qui restaient attachés aux valeurs familiales et à l'environnement moins urbain. Ces derniers ont pu acquérir un logement dans des quartiers qui se valorisaient quitte à en restreindre la taille ou sont restés locataires, l'essentiel étant de faire correspondre leur position résidentielle à leur position sociale. La loi de l'offre et de la demande à travers l'augmentation des prix a conduit nombre de couples appartenant aux classes moins favorisées à s'éloigner de plus en plus loin du centre de l'agglomération pour acheter une maison. Ainsi le choix de devenir propriétaire s'est-il traduit par des parcours centrifuges de Paris vers la banlieue.

Conclusion :

Les trajectoires résidentielles et géographiques des générations nées entre 1930 et 1950 témoignent des grands moments de l'urbanisation francilienne qui se sont opérés au cours de la deuxième moitié du XXe siècle avec notamment la diffusion de la propriété, le phénomène de la périurbanisation et de la gentrification. Du point de vue géographique, trois grandes tendances se dégagent : un mouvement centrifuge qui éloigne les Franciliens du centre de l'agglomération, une certaine stabilité dans la zone géographique où l'on s'est implanté en Île-de-France, dénotant un attachement à Paris et un enracinement en banlieue, et dans une moindre proportion un certain retour au centre de l'agglomération. À l'intérieur de chaque zone géographique et a fortiori à l'intérieur de la région Île-de-France, les enquêtes ont effectué des choix tant du point de vue du statut d'occupation que de la localisation en fonction de l'évolution de leur position dans l'échelle sociale au cours de leur vie : ils ont cherché à faire correspondre leur position résidentielle à leur position sociale en allant habiter ou en restant dans des communes regroupant leurs pairs, quitte à rester locataires pour vivre à Paris. Certains ont initié des mouvements urbains, comme ce fut le cas des pionniers de la périurbanisation avec l'accession à la propriété d'une maison individuelle en lotissement ou encore des pionniers de la gentrification dans certains arrondissements de la capitale ou en banlieue proche. Dans ce cas, ces mobilités ont été permises par les acteurs locaux et nationaux qui ont alors adapté l'offre de logements et d'infrastructures (transports, écoles...). Dans d'autres cas, les mobilités ont été le résultat d'une politique favorisant la propriété qui a entraîné une déconcentration urbaine, les ménages s'éloignant du centre ville pour acquérir leur logement. En effectuant des choix de localisation, les ménages ont contribué à faire évoluer ou à accentuer le marquage social des communes. Ce phénomène que les collectivités locales et les politiques urbaines ont accompagné, voire favorisé par la construction de lotissements ou immeubles destinés à une population spécifique, a renforcé la sélection des nouveaux arrivants et s'est traduit par une spécialisation croissante des aires de résidence au cours de la période 1960-2000. Certaines communes possédant des ressources propres (bon réseau de transports, écoles recherchées...) ont pu ainsi attirer de nouveaux ménages et renouveler leur peuplement (arrondissements centraux de Paris, communes rurales situées dans le périurbain) ; d'autres, moins valorisées, ont vu partir leurs habitants de classes moyennes et arriver ou se maintenir des ménages fragilisés.

L'analyse par génération montre l'impact différencié de ces politiques sur les parcours résidentiels et géographiques. Elle révèle surtout l'effet des changements matrimoniaux sur les trajectoires. Alors que les trajectoires résidentielles des générations nées avant guerre, à l'instar de leurs trajectoires familiales, se déroulaient de manière linéaire selon un schéma allant de la location vers la propriété, les trajectoires des générations nées après 1945 apparaissent nettement plus chaotiques au gré des unions, séparations et remises en couple éventuelles. La propriété, souvent présentée comme le but ultime du parcours, devient pour certains une étape dans une trajectoire de plus en plus complexe. Mais la fluidité ne concerne pas seulement la sphère privée, elle touche également le monde du travail, le chômage, les mutations et les expatriations entraînant une diversification des trajectoires aussi bien du point de vue des statuts d'occupation que des lieux habités.

Bibliographie :

- Ascher F., 1998. « La fin des quartiers ? », in N. Haumont (dir.), *L'Urbain dans tous ses états : faire, vivre, dire la ville*, l'Harmattan.
- Authier J.-Y., 1993. *La vie des lieux*, Presses Universitaires de Lyon.
- Authier J.-Y. et alii (dir.), 2004. *La Construction sociale des rapports résidentiels. Expériences, configurations, contextes*, Puca-GRS.
- Barbary O., Pinzon-Sarmiento L.M., 1998, « L'analyse harmonique qualitative et son application à la typologie des trajectoires individuelles », *Maths. Inf. Sci. Hum*, n°144
- Beaufils S., Bonvalet C., 2005, « Origines des Franciliens âgés de 50 à 70 ans », Paris, IAURIF, *note rapide*.
- Beaufils S., Bonvalet C., 2006, « Les trajectoires géographiques des Franciliens de 50 à 70 ans », Paris, IAURIF, *note rapide*
- Berger M., 2004, *Les périurbains de Paris. de la ville dense à la ville éclatée*, Paris, Editions CNRS
- Bessy-Pietri P., 2000 - "Les formes récentes de la croissance urbaines", *Economie et Statistique*, n°336.
- Bidou C. 1984. *Les Aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Puf.
- Bonvalet C., Bringé A., Riandey B., 1988 - *Cycle de vie et changements urbains en Région Parisienne, Histoire résidentielle d'une génération*, Rapport CNAF-DREIF-Ministère de l'Équipement.
- Bonvalet C., Carpenter J., White P., 1995, « The Residential Mobility of Ethnic Minorities : a longitudinal analysis », *Urban Studies*, volume 32, n° 1, p. 87-103
- Bonvalet C., Maison D., 1996, "Lieux d'ancrage et lieux de passage : itinéraires résidentiels en région parisienne ", Réseau socio-économie de l'habitat, *La ville: agrégation et ségrégation sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Bonvalet C., 2006, « Les trajectoires résidentielles des Franciliens de 50 à 70 ans ». Paris, IAURIF, *note rapide*
- Bonvalet C., Ogg J., 2009. *Les baby-boomers, une génération mobile*, Paris, Ined, Éditions de l'Aube.
- Bonvalet C., Bringé A., 2010, « Les trajectoires socio-spatiales des Franciliens depuis leur départ de chez les parents », *Temporalités*, n°11. [<http://temporalites.revues.org/index1205.html>]
- Burgel, G. 1993. *La ville aujourd'hui*, Paris, Hachette, collection Pluriel.
- Burgel, G., 1999 *Paris avenir de la France essai sur le nouveau rôle de la capitale française vis-à-vis de la province et du monde*, Paris Edition de l'Aube.
- Butler T., 1997, *Gentrification and the Middle Classes*, Aldershot, Ashgate.
- Chalvon-Demersay S., 1984. *Le Triangle du 16e : des nouveaux habitants dans un vieux quartier de Paris*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme.
- Chenu M., Tabard N., 1993. « Les transformations socioprofessionnelles du territoire français, 1982-1990 », *Population*, 6, 1993.
- Clark E., 2005. « The Order and Simplicity of Gentrification : a Political Challenge », in R. Atkinson, G. Bridge, *Gentrification in a Global Context : the New Urban Colonialism*, Londres, Routledge.
- Coloos B., Taffin C., 1998 - "Mobilité résidentielle et statut d'occupation", in Segaud M., Bonvalet C., Brun J. (dir.), *Le logement et l'Habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Degenne A., Lebeaux M.O, Mounier L., 1995, « Construction d'une typologie de trajectoires à partir de l'enquête de suivi des jeunes nes niveaux V, Vbis et VI », communication aux journées Cereq-Lasmas-Idl sur l'analyse longitudinale du marché du travail, Cereq et Cnrs eds
- Deville J.C, 1982, « Analyse des données chronologiques qualitatives, comment analyser les calendriers », *Annales de l'Insee*, n° 45
- Dubois-Taine G., Chalas Y., 1998 *La ville émergente*. Paris, Editions de l'Aube
- Dupaquier J., Oddo B., 1989 - "1789-1989 : deux siècles d'urbanisation", *INSEE Première*, n°44.
- Fenouillet J.C., Madinier C., 1996 « L'extension des villes de 1936 à 1990, *INSEE Première*, n°451.
- Hamnett C., 2003. « Gentrification and the Middle Class Remaking of Inner London, 1961-2001 », *Urban Studies*, 40 (12), p. 2401-2426.
- Julien P., 1998, L'urbanisation se poursuit dans les années 90, *INSEE Première*, n°603

- Lebart L., Morineau A., Piron M., 2000, « Statistique exploratoire multidimensionnelle », Dunod
- Ley D., 1996, *The New Middle Class and the Remaking of the Central City*, Oxford University Press.
- Marchand B., 1993, *Paris, histoire d'une ville. XIX^e –XX^e siècle*, Paris, Editions du Seuil G.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., 2004. *Sociologie de Paris*, La Découverte, coll. Repères, 7.
- Pourcher G., 1964, *Le peuplement de Paris. Origine régionale. Composition sociale. Attitudes et motivations*, Paris, INED, *Cahier Travaux et Documents*, n°43.
- Préteceille E., 2007. « Is Gentrification a Useful Paradigm to Analyse Social Changes in the Paris Metropolis ? », *Environment and Planning A*, vol. 3, n° 1.
- Robette N., Thibault N., 2008, « L'analyse exploratoire de trajectoires professionnelles: analyse harmonique qualitative ou appariement optimal? », *Population-F*, 64(3), p.621-646.
- Saporta , 1981, « Méthodes exploratoires d'analyse de données temporelles », Paris, *Cahiers du bureau universitaire de recherche opérationnelle*, n°37-38, Université P. et M. Curie
- Smith N., 1999. « The reassertion of Economics : 1990s. Gentrification in the Lower East Side », *International Journal of Urban and Regional Research*, 23, p. 638-653.

ANNEXE 1 : L'ANALYSE HARMONIQUE QUALITATIVE

CODAGE DE LA TRAJECTOIRE

La trajectoire géographique est représentée par la localisation des lieux de résidence successifs occupés au moins un an par les enquêtés. La précision de la localisation est à l'échelle de la commune pour les lieux situés en France et du pays pour les lieux situés à l'étranger. Le nombre de modalités étant très élevé, il est nécessaire de recoder la variable de localisation en un nombre limité d'états. Si un nombre trop faible d'états, en réduisant exagérément l'information, ferait perdre de son intérêt à l'analyse, un nombre trop élevé aurait pour résultat une grande hétérogénéité des classes de trajectoires obtenues à l'issue de la classification. On choisit donc un recodage en 5 états : Paris, petite couronne, grande couronne, province et Dom-Tom et étranger.

DEFINITION DES BORNES DE LA TRAJECTOIRE

Contrairement à des techniques inférentielles du type analyse des biographies, l'analyse harmonique qualitative ne prend pas en compte la censure. La population étudiée doit être la même tout au long de la trajectoire, ce qui implique que les bornes de la trajectoire doivent être identiques pour l'ensemble des individus. On s'intéresse ici à la trajectoire géographique après décohabitation. Or le concept même de décohabitation est complexe à définir. Certains enquêtés reviennent loger chez leurs parents après une première décohabitation, d'autres n'ont toujours pas décohabité au moment de l'enquête. On fixe alors à 23 ans le début de la trajectoire : cela correspond à l'âge moyen au premier logement indépendant, c'est-à-dire en dehors du domicile familial, mais éventuellement logé chez l'employeur. On arrête la trajectoire à 50 ans, qui est l'âge minimum des enquêtés au moment de l'enquête, donc l'âge maximum pour lequel on a une information sur l'ensemble des individus.

DECOUPAGE EN SOUS-PERIODES

On découpe ensuite la période définie en sous-périodes. On serait naturellement tenté de calibrer les sous-périodes sur le niveau le plus fin du découpage chronologique. Mais un tel découpage aurait pour conséquence qu'une seule variable d'état par sous-période serait non nulle (celle correspondant à l'état occupé durant cette sous-période). On obtiendrait alors une matrice « creuse » et l'analyse factorielle serait de mauvaise qualité. Il est donc nécessaire de limiter le nombre de sous-périodes. Sur la période qui nous intéresse, un découpage en 10 sous-périodes permet de conserver une quantité suffisante d'information tout en garantissant une analyse factorielle de bonne qualité.

Le mode de découpage peut être effectué selon plusieurs modalités. On pourra au choix délimiter des sous-périodes d'amplitude égale, utiliser les quantiles du nombre d'évènements par âge ou même fixer les limites arbitrairement si la problématique s'y prête. Dans le cas des migrations des enquêtés, la répartition n'est pas homogène avec l'âge : près de 50% des migrations ont lieu avant 30 ans. Un découpage selon les quantiles de la répartition des évènements semble donc la plus pertinente. On obtient les sous-périodes suivantes : 23-24 ans, 25 ans, 26-27 ans, 28-29 ans, 30-31 ans, 32-33 ans, 34-35 ans, 36-39 ans, 40-43 ans, 44-50 ans.

VARIABLES DE L'ANALYSE HARMONIQUE QUALITATIVE

On crée pour chaque individu un ensemble de variables, chacune mesurant pour une sous-période et un état donné la proportion de la durée de la sous-période passée dans l'état. Le nombre de ces variables correspond au nombre de sous-périodes multiplié par le nombre d'états, soit 50 (10X5).

Chaque migration s'accompagne (ou non) d'un changement d'état, qui constitue une transition. Ces transitions constituent une dimension supplémentaire des trajectoires. Une simple analyse harmonique décrit en effet la dimension temporelle, par la mesure des durées, et la succession de moments, grâce

au découpage en sous-périodes. Or l'expérimentation montre que l'incorporation dans l'analyse harmonique de données concernant les transitions favorise l'homogénéité des classes de la typologie de trajectoires sans en bouleverser les résultats. On ajoute donc pour chaque individu une série de variables, mesurant pour chaque type de transition le nombre de migrations correspondant rapporté au nombre total de migrations effectuées par l'individu au cours de sa trajectoire. Dans notre exemple, ces variables sont au nombre de 25, soit le carré du nombre d'états (5X5).

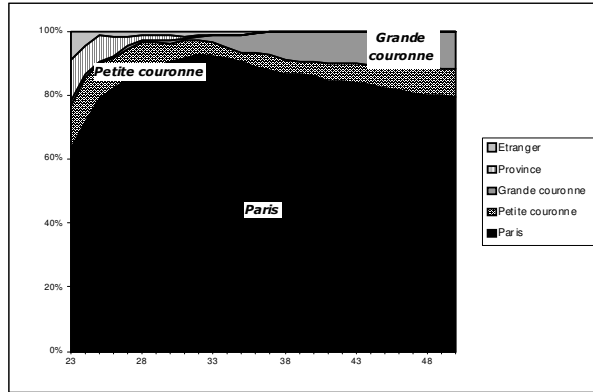
AFC ET CAH

On obtient ainsi une matrice de 2830 lignes et 75 colonnes (50+25). Cette matrice est soumise à une analyse factorielle des correspondances. Afin de réduire l'hétérogénéité des données, autrement dit d'atténuer le bruit, on ne retient pas l'intégralité des facteurs générés par l'analyse factorielle. Un nombre de facteurs correspondant à 80 % de l'inertie est un bon compromis avec la conservation d'une précision satisfaisante de l'information. Ces facteurs sont alors utilisés dans une classification ascendante hiérarchique, ce qui constitue l'étape finale de l'analyse harmonique qualitative.

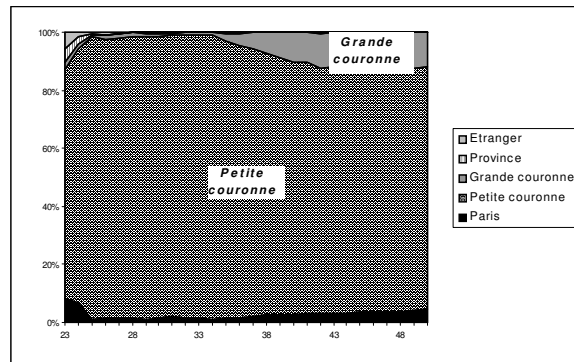
Il peut être souhaitable de consolider les classes de la typologie, c'est-à-dire d'améliorer leur homogénéité, par la méthode des nuées dynamiques par exemple. Mais cela suppose d'arrêter définitivement le nombre de classes de la classification, alors que se limiter à une simple classification ascendante hiérarchique permettra par la suite de subdiviser des classes jugées intéressantes ou plus complexes en sous-classes afin d'approfondir l'analyse.

ANNEXE 2 : CHRONOGRAMMES DES CLASSES DE LA TYPOLOGIE DE TRAJECTOIRES (NON PRESENTEES DANS LE CORPS DU TEXTE)

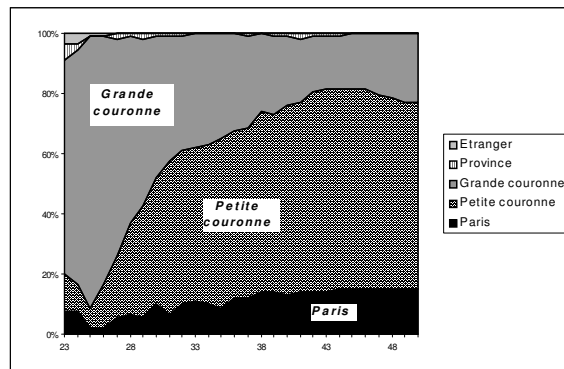
Classe 1 : Trajectoires géographiques à Paris



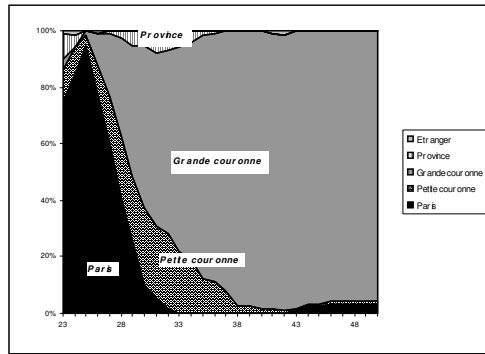
Classe 2 : Trajectoires géographiques en petite couronne



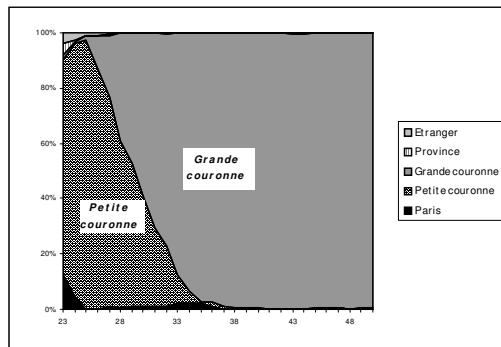
Classe 4 : Trajectoires géographiques de la grande vers la petite couronne



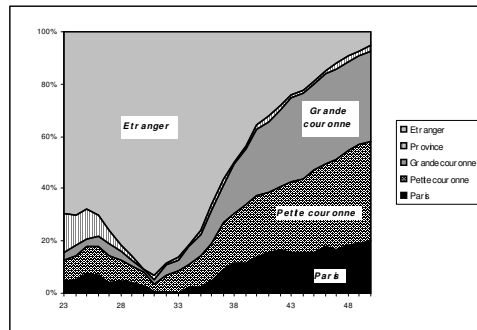
Classe 6 : Trajectoires géographiques de Paris vers la grande couronne



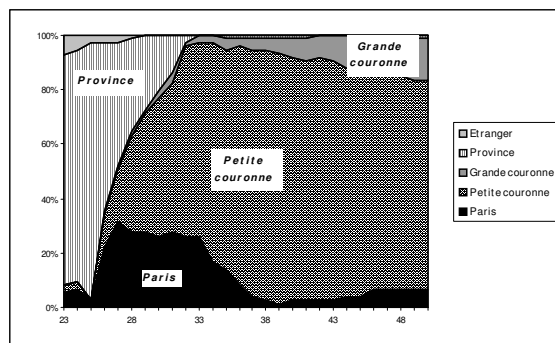
Classe 7 : Trajectoires géographiques de la Petite vers la grande couronne



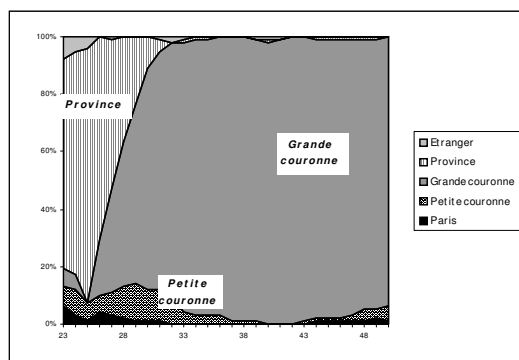
Classe 9 : Trajectoires géographiques de l'étranger vers l'Île-de-France après 30 ans



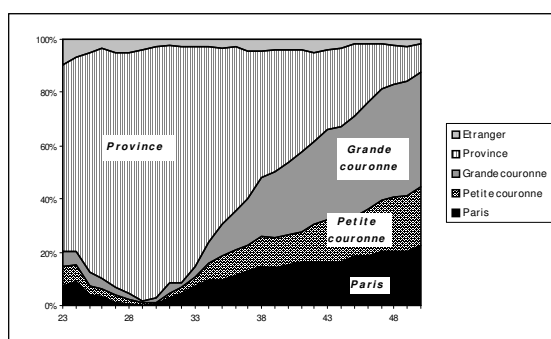
Classe 10 : Trajectoires géographiques de la province vers la petite couronne



Classe 11 : Trajectoires géographiques de la province vers la grande couronne



Classe 12 : Trajectoires géographiques de la province vers l'Île-de-France



Classe 14 : Trajectoires géographiques en Île-de-France avec une ou plusieurs étapes en province

